

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES dernière page (sept col. en 5).....	La ligne	FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7).....	7 ^o
RÉCLAMES d ^e d ^e (cinq col. en 7).....	3 50	CHRONIQUE LOCALE... (cinq col. en 7).....	11

S'adresser pour les annonces...
 A BORDEAUX : Bureau du Journal, 8, rue de Cheverus.
 AGENS HAYAS, propriétaire du Grand Théâtre.
 A PARIS : SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, rue de la Victoire.
 Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

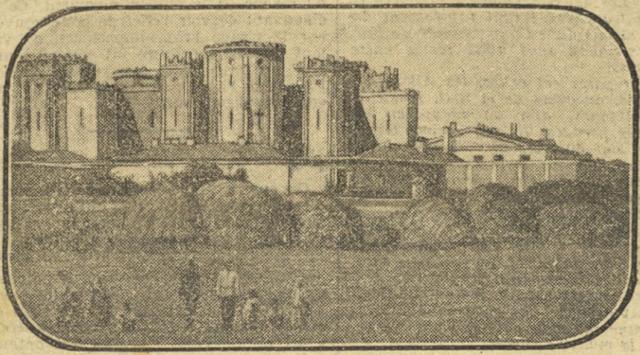
PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde et les départements limitrophes	3 mois	6 mois	Un an
ci-après : — Charente-Inférieure, Dor-	6 ^o	11 ^o	22 ^o
dogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	6 20	12 24	24
Autres départements et Colonies.....	8	15	30
Étranger (Union Postale).....	9	18	36
Abonnements d'un mois pour la France... 2 25			

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
 TÉLÉPHONE : De 8 h à 20 heures, n^o 82.
 De 20 h à 5 heures, n^o 82.
PARIS, 8, boulevard des Capucines
 TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 Inter.

EN BESSARABIE



L'ancienne prison de Kichineff, où sont internés des prisonniers austro-allemands. Photo BLANC

LES VALEURS IDÉALES

Depuis bientôt deux ans on entend un cliquetis de mots qui font plus de tapage que le cliquetis des épées. Les combats à l'arme blanche sont plutôt rares dans la guerre actuelle : le canon, la mitrailleuse et même le revolver ont fait tort à des talents que le goût de nos pères pour l'écriture avait portés à une remarquable perfection. Mais l'écriture verbale n'a rien perdu de son utilité quotidienne.

Car il y a les non-combattants dans les pays belligérants, et il y a les neutres où toutes les oreilles sont à l'écoute. L'Allemagne a eu pour ces derniers des attentions dont ne se doute même pas un Français qui ne voyage point. Je suis allé en Espagne à deux reprises, trois fois en Suisse depuis le 1^{er} août 1914 et en Italie quelques semaines avant l'intervention de cette puissance; enfin, j'ai passé quelques jours à Lisbonne et j'aurais mauvaise grâce de les oublier; je suis donc de ceux qui ont vu les neutres et ont pu juger de l'activité de la propagande de nos ennemis : elle m'a paru cent fois plus redoutable que notre nonchalance n'était disposée à l'admettre.

C'est que si l'Allemagne n'est pas un pays d'opinion publique, — dans le sens large et démocratique où nous l'entendons, — c'est avant tout une terre où l'on noie le papier. La production du livre y était avant la guerre double de la nôtre, toutes proportions gardées. La presse y était multipliée avec un sens de l'organisation qui eût mérité l'éloge si elle n'avait servi à d'aussi abominables desseins. Les journaux allemands imprimés dans les cinq parties du monde constituaient une seconde presse dont l'acharnement s'expliquait par sa mission particulière, qui consistait à préparer l'hégémonie d'une race.

Tout cela est de banale évidence, et j'éprouverais une certaine honte à le redire ici, si certaines vérités élémentaires n'étaient sans cesse bonnes à corner aux oreilles. Or, je ne connais pas de vérité plus élémentaire que celle-ci : il faut toujours mettre à profit les leçons que nos ennemis nous donnent.

Nous avons agi ainsi dans l'ordre militaire; peut-être dans l'ordre diplomatique avons-nous été moins empressés à utiliser cette tactique; en tout cas, dans l'ordre intellectuel, on peut dire sans exagération que nous sommes loin de compte.

Certes, notre cause est excellente, et nous en avons pleine conscience. Mais il reste, au moins partiellement, à en convaincre les neutres. Il reste surtout à leur inculquer cette notion très simple qu'il est un idéal que nous opposons à l'idéal germanique. C'est fort bien d'établir — comme nous l'avons fait — que le droit et la justice militent avec nous. Ce serait mieux peut-être d'étayer sur un ensemble de traditions et de règles communes notre prétention de détenir la vérité comme nous détenons de plus en plus une force matérielle supérieure.

Or, cet idéal, nous le possédons. C'est celui d'une civilisation qui n'est ni ceci ni cela, qui est française, c'est-à-dire latine, donc commune à trois au moins des alliés, qui doivent être aussi à deux des neutres actuels, l'Espagne et la Roumanie (puisque celle-ci ne tient à rien tant, dans le monde, qu'à ses origines trahies).

Sur ce thème admirable, M. Ferrero vient d'écrire (1) quelques pages que chacun de nous devrait lire et méditer. Il y a défini avec une extrême lucidité ce génie latin, dont le sort se joue en ce moment. Car, comme il le dit nettement, « justice est arrivée à un degré de puissance qui n'avait jamais été atteint, il s'agit de savoir quel usage elle veut faire de cette force. Veut-elle la livrer, comme un aveugle instrument de destruction, à l'orgueil, à la cupidité, à l'ambition, pour qu'ils puissent déclencher périodiquement des crises comme celle qui bouleverse aujourd'hui le monde? Ou voudra-t-elle s'en

servir seulement dans des directions déterminées et pour des buts qui soient d'accord avec un idéal haut et noble de la vie? »

Voilà le dilemme, et nul ne l'avait encore formulé avec cette netteté tranchante depuis vingt-deux mois. Toutes les ententes politiques et économiques ne prévaudront pas contre lui. Et c'est en vain qu'on s'acharnera à des accords destinés à apaiser les estomacs et à concilier les âpretés de gain rivaux, tant qu'on négligera ces valeurs idéales qui sont le véritable enjeu de la formidable partie engagée en ce moment.

Comment, une fois nos actes mis enfin d'accord avec nos paroles, procédera-t-on le plus heureusement pour établir cette harmonie que rêve Ferrero et qui est, en effet, le seul gage de sécurité sur lequel nous puissions nous fonder dans l'avenir? C'est ce qu'on commence à entrevoir, si j'en crois des symptômes significatifs d'ordre moral. Des ententes comme celles que les Français et les Italiens ont faites, — et dont les manifestations se multiplient d'excellente façon, — comme celle aussi qui vient d'intervenir entre Français et Belges, nous font augurer un élargissement progressif de nos consciences, qui n'est nullement l'effet nécessaire des coups de canon et de fusil tirés du même côté et sur les mêmes fronts, mais qui procède surtout d'un réveil tardif, mais heureux, de nos âmes intérieures ramenées, à travers l'oppression des activités et des satisfactions matérielles, à une notion plus claire de notre mission terrestre et de la solidarité de nos espoirs. Les valeurs morales, sous-évaluées dans les Parlements comme dans les temples du commerce, de la finance et de l'industrie, sont en train, grâce à la sublime abnégation de nos soldats, de retrouver cette cote supérieure qu'elles avaient perdue depuis longtemps à ce que l'on me permettra d'appeler la Bourse humaine, qui vaut bien l'autre, celle de la rue Vivienne.

Et voici — nouveau signe dont je me réjouis — qu'on annonce la réunion d'un Congrès des intellectuels des pays latins en septembre, dont M. Barthou est l'un des principaux promoteurs. Il y aura donc une réunion solennelle où l'on ne parlera ni du fret ni du change et où l'on s'essayera à réhabiliter une étiquette un peu usée et trop déconsidérée en ces derniers temps. On ne m'en voudra pas, à Bordeaux, qui est la ville de Montaigne et de Montesquieu, citoyens du monde, en même temps qu'un grand port français, de m'être réjoui d'une nouvelle qui confirme mes meilleurs espoirs.

M. WILMOTTE.

L'AVANCE DE L'HEURE

A propos de l'avance de l'heure, M. Jean Brunhes, professeur au collège de France, dans une « lettre ouverte à Josué » raille agréablement dans « l'Œuvre » les « compétences » qui avaient rejeté la proposition de réforme : à la Chambre, à l'Académie des sciences, à la Société astronomique. Résultat de cette opposition : « Nous faire perdre deux mois de réforme et, par conséquent, deux mois d'économie. La France avait été la première à préconiser ce mode de meilleure utilisation de la lumière du soleil. Elle se trouve être presque la dernière des grands pays combattants à l'appliquer. Au fond de tout ce débat, il y a un optimisme naïf. « On les aura », répètent les gens de l'arrière et, trop souvent, ils se croisent les bras. »

Les compétences! M. Jean Brunhes eût pu étendre son ironie à toutes celles qui, dans toutes les branches, tranchent trop souvent sans discussion au nom de leur ancienneté et du haut de leurs idées toutes faites. Combien d'initiatives jeunes, neuves, originales, ont été ainsi étouffées et dont le pays eût pu bénéficier.

«Tireur au flanc»

Il y a des « tireurs au flanc » en Angleterre qui invoquent pour rester au logis leurs convictions religieuses : ils ne doivent pas verser le sang. Les tribunaux anglais, très respectueux de la vie intérieure, se contentent d'affecter à des services d'infirmerie ces candidats malheureux à l'embuscade. S'ils font couler le sang, ce sera de l'hémorragie en service commandé.

Mais grande a été la surprise d'un de ces tribunaux d'exemption devant la requête d'un fabricant d'instruments de musique protestant contre la mobilisation du directeur d'une de ses succursales. L'argumentation de ce « tireur au flanc » était hardie.

« Il y a, disait-il, une musique officielle attachée aux troupes royales. Or, je suis le fournisseur officiel des instruments de Sa Majesté. C'est moi qui assure le ravitaillement des pianos et la fourniture des gramophones aux cadets de l'École militaire de Sandhurst. Ce service présente un intérêt national. Je demande que le directeur de ma succursale soit autorisé à le continuer à son poste de combat artistique. »

Le marchand d'instruments va un peu fort. Assimiler la confection d'un piano ou d'un gramophone à une œuvre de défense nationale, comme la fabrication des obus ou des canons, c'est pousser un peu loin la passion de l'analogie.

La musique militaire a encore son rôle à l'arrière; mais dans la guerre moderne surtout, on ne la voit pas jouer un rôle décisif. Elle est plutôt précieuse pour charmer le repos des poilus ou aider les civils à tenir, en « versant l'héroïsme au cœur des citoyens » comme le voulait Baudelaire.

En manifestant le désir de s'embusquer dans la fabrication de la musique, l'industriel anglais s'est laissé entraîner par les mâles accents de l'opérette :

J'aime la musique militaire :
 Elle met au pas le régiment.
 A la parade elle est devant,
 A la bataille elle est derrière !

Mais fabriquer-il seulement des clairons et des trompettes, instruments ennoblis par leur service aux armées? Non : il se consacre à la production des pianos, instruments civils par excellence, et que le front ne connaît que par accident, par exemple quand Lucien Boyer en transporte un dans sa rotule pour accompagner ses chansons de poilus d'un vague crépitement d'accords...

Le tribunal anglais est demeuré sourd à la requête du fabricant. Non seulement il a refusé l'exemption demandée, mais le président a déclaré que si tous les pianos d'Angleterre venaient à perdre l'accord, l'intérêt national n'aurait pas à en souffrir.

Cet homme assurément n'aime pas la musique. Il doit avoir sur le cœur une douloureuse série d'additions des Cloches du Monastère !

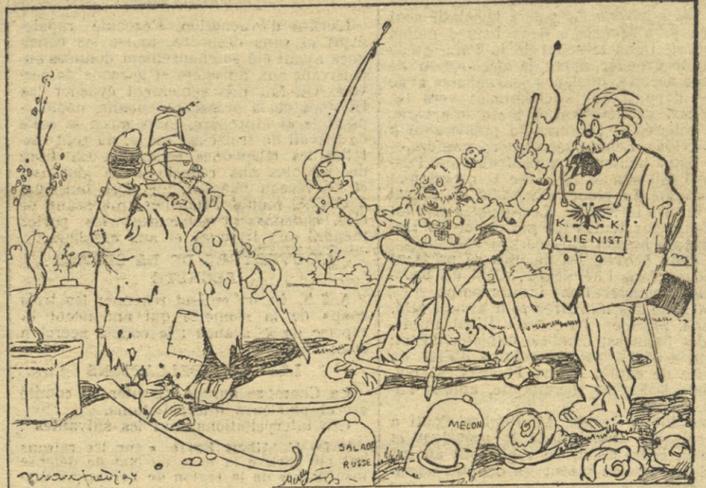
P. B.



Un aéroplane est en vue. Le guetteur-signal, muni d'une sirène, examine l'appareil pour reconnaître sa nationalité et prévenir au besoin les hommes de la tranchée. Photo BRANGER

Voir en septième page notre grande Carte de la RÉGION DE SALONIQUE

150,000... RÉCIDIVISTES



— Quand je vous disais qu'il n'y avait rien à faire!... On les sort de prison chez nous, et ils vont se faire faire prisonniers en Russie. Dessin inédit de MANFREDINI.

POUR AVOIR LA CROIX

Le fantassin de deuxième classe Jean Marche aurait pu être le plus heureux des poilus. Depuis son arrivée au front, il se trouvait dans un secteur tranquille. Les Boches ne bombardaient sa tranchée que d'une façon fort intermittente et seulement pour rappeler leur présence.

Il avait un casque qui lui allait bien et les « totos » l'épargnaient. Il se livrait en toute sécurité aux menues distractions de l'avant, telles que le jeu de piquet et la confection de bagues en aluminium. De plus, sa marraine, qui était fortunée, lui envoyait régulièrement un colis où, chaque semaine, des cigarettes d'Orient voisinaient avec des saucisses de Toulouse et des tablettes de chocolat avec un facon de corricide.

Ses camarades l'enviaient. Pourtant, un noir souci le rongait. Sous ces dehors modestes, Jean Marche cachait une âme ambitieuse; comme d'autres rêvent d'être fonctionnaires ou aimés des femmes, il rêvait d'être décoré. Mais une seule décoration lui semblait digne d'être désirée : la croix de guerre, dont le nom belliqueux enchantait ses oreilles.

Jusqu'à présent, l'occasion d'accomplir une action d'éclat lui avait fait défaut. Certes, sur la ligne de feu, il est toujours possible de se signaler par un acte de bravoure. Mais le soldat Jean Marche avait horreur de se mettre en avant. Il préférerait une façon moins banale d'obtenir une citation à l'ordre de l'armée ou de son régiment. Il ne tenait pas essentiellement à courir des périls pour l'obtenir. Il pensait qu'elle lui serait d'autant plus chère qu'il aurait eu moins de peine à la conquérir, et il se doutait bien que la croix de guerre, comme la Fortune, est capricieuse et vient parfois en dormant.

Il s'était donc contenté de noter sur son carnet les diverses actions qui permettaient à un fantassin comme lui d'obtenir cette distinction. Il en comptait cinq :

1^o Mission dangereuse. — Comme son nom l'indique, rapporte des mauvais coups aussi souvent que de la gloire. A écarté;

2^o S'emparer d'un canon. — Opération qui semble facile dans la cour d'honneur des Invalides, mais présente des difficultés sur le champ de bataille. A écarté en cas de recul de l'ennemi;

3^o Sauver son officier. — Il est nécessaire que celui-ci soit en péril, blessé de préférence. En cas de syncope, le dévêtir et opérer des tractions rythmiques de la langue;

4^o Perdre un membre ou la vue. — A écarté résolument.

5^o Tuer le kaiser. Cette dernière méthode lui plaisait. D'abord, à cause de la célébrité qu'elle ne manquerait pas de lui rapporter s'il parvenait à l'appliquer; ensuite, à cause de sa facilité, pour peu seulement que Guillaume consentit à passer sans escorte à portée de son fusil.

A défaut du père, il se fut contenté du fils. Le kronprinz eut encore été une pièce de choix. Peut-être même qu'un commandant d'armée eût fait l'affaire.

Mais le temps passait sans qu'il vit s'offrir la moindre occasion de gagner sa croix. Mélancolement, il songeait à ses déboires, en se promenant, comme il avait coutume de le faire après la soupe, quand

son bataillon était au repos, lorsque, soudain, son attention fut attirée par deux silhouettes suspectes. Dans le soir qui s'épaississait, deux femmes se glissaient non loin de lui, parmi les buissons. Il voyait distinctement l'ondulation des jupes soulevées par la brise. Il pensa tout de suite que c'était des espionnes, car l'élément féminin était rare dans ces parages. Il songea même :

« Elles viennent étudier le mouvement des Anglais, qui sont en train d'étendre leur front jusqu'à nous. »

Quoique cet acte héroïque ne fût pas inscrit sur son répertoire, il s'approcha. Les deux femmes s'étaient assises et parlaient haut. Il les écouta, mais ne comprit rien à leur langage :

« C'est bien ce que je pensais : elles parlent allemand. »

Soudain, l'une d'elles eut un éclat de rire puissant et masculin qui le fortifia de nouveau dans son opinion :

« Ce sont des espions déguisés en femmes ! »

N'écoutant que son courage, il se précipita, bien qu'il fût seul contre deux. Les individus, surpris, furent maîtrisés sans peine, car ils étaient vigoureux. Ils ne cessèrent de protester :

« Pas espions!... Alliés!... Pas espions!... »

Ils furent saisis au collet :

« Ah! pas espions! rugit Jean Marche; nous allons voir! Et moi, j'aurai ma croix ! »

Il les entraîna vers la cagnat de son chef. Un instant, l'un d'eux faillit suffoquer sous sa poigne robuste. Il desserra son étreinte. Il n'eut plus manqué que cela, qu'il vit ses prisonniers lui voler sa citation en trépassant en route; car elle serait d'autant plus soignée, sa citation, que les renseignements fournis présenteraient plus d'intérêt.

Il hâta le pas, guidé par la vision de sa croix, un peu comme les rois Mages marchaient les yeux fixés sur l'étoile...

Hélas! quel ne fut pas son étonnement en voyant son capitaine éclater de rire parce que sa lanterne venait d'éclairer deux chasseurs écossais, dont les mollets nus tremblaient de surprise sous la petite jupe nationale.

Le soldat de deuxième classe Jean Marche se vit infliger quatre jours de prison et n'eut pas la croix.

BEAUBY-TANTARE.

LE PLUS JEUNE POILU DE FRANCE

On en a cité plusieurs. Mais il parait que le record est détenu par un jeune Picard, âgé de douze ans et demi. Orphelin de mère, son père fut tué au début de la campagne. L'héroïque enfant s'engagea et fit toute la campagne. Aujourd'hui, il compte dix-huit mois de front et porte sur son uniforme les deux brisques qu'il a bien gagnées. Prochainement, il doit recevoir la croix de guerre. La croix de guerre à treize ans; voilà bien le record !

(1) Dans la Revue des Nations latines, deuxième fascicule (juin).

UN EVENEMENT HISTORIQUE

Le Comité secret est voté par 412 voix contre 138

La Chambre a commencé à délibérer

Paris, 16 juin. — C'est aujourd'hui que s'accomplissent un des actes historiques de la guerre : la réunion de la Chambre des députés en comité secret. Les mesures rigoureuses prises pour éloigner les oreilles indiscreètes du Palais-Bourbon, la paroi-monic avec laquelle ont été distribuées les cartes de tribune pour assister à la partie de la séance qui forcément doit être publique, ont produit leurs fruits.

Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire lorsqu'il y a un événement sensationnel, les environs du palais législatif sont à peu près déserts à deux heures moins le quart. Dans le salon de la Paix, qu'ils devront évacuer après la déclaration de séance secrète, quelques journalistes et de rares députés qui s'acheminent vers les bureaux, se débattent à toute interview. Les galeries et tribunes du public sont à demi vides. Les dames sont en nombre.

A deux heures, le président Paul Deschanel fait son entrée avec le cérémonial accoutumé. Le piquet d'honneur est fourni par le 237^e territorial. Les députés entrent en foule par toutes les portes, et les travées sont bientôt garnies.

A deux heures, les députés se pressent toujours dans l'hémicycle. C'est un brouhaha de conversations ininterrompues.

Au banc des ministres sont assis : MM. Briand, président du conseil; Ribot, ministre des finances; Combes, ministre d'Etat; Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du service de santé; Albert Thomas, Malvy, Méline, Dalimier, Doumergue, amiral Lacaze, Sembat.

Pendant ce temps, M. Pugliesi-Conti a un colloque animé avec le président et avec la commission du règlement au sujet de sa motion visant les députés socialistes français qui allèrent conférer avec des socialistes allemands, dernièrement, en Suisse, motion qui a pour but de faire décider que : « Tout membre de la Chambre des députés qui aura, depuis l'ouverture des hostilités, conféré avec des sujets des nations en guerre avec la France, ne pourra assister au comité secret qu'après s'être engagé par serment devant le bureau de la Chambre à renoncer jusqu'à la fin de la guerre à tout rapport direct ou indirect avec l'ennemi. »

M. Fabbé Lemire entre et va serrer la main de M. Combes. La gauche éclate en applaudissements.

La séance est ouverte à 2 h. 15. Plusieurs députés montent à la tribune pour des rectifications au procès-verbal.

M. Pugliesi-Conti : Je demande la parole pour un rappel au règlement.

Le président ne lui répond pas.

Puis, aussitôt, au milieu d'une vive agitation le président Deschanel s'écrie : Je suis saisi de deux demandes de réunion en comité secret. Ceux qui voudront la voter mettront dans l'urne un bulletin blanc.

On passe les urnes.

UNE MENACE DE PUGILAT

Pendant ce temps, M. Alexandre Blanc, un des socialistes qui allèrent à Kienthal, a une altercation à l'extrême droite avec M. Pugliesi-Conti. Ils vont en venir aux mains lorsque M. Charles Bernard et plusieurs autres députés parviennent à les séparer.

La Chambre est maintenant presque au complet. Il y a des députés jusque sur le banc le plus élevé. On se montre divers chefs de groupe : MM. Piou, de l'Action libérale; Beauregard, Delcassé, Barthou, Noulens, Aугagneur, Caillaux. Différents

députés sont venus du front en permission pour assister à cette séance.

LE VOTE

La formation de la Chambre en comité secret est votée par 412 voix contre 138. La Chambre se formera en comité secret dès que les tribunes auront été évacuées, dit le président.

La séance est suspendue. Il est exactement 2 heures 30.

L'EVACUATION

L'ordre d'évacuation s'exécute rapidement et sans désordre, toutes les consignes ayant été soigneusement données auparavant aux huissiers et garçons de service. On fait non seulement évacuer les tribunes de la presse parisienne, départementale et étrangère, mais aussi la salle de travail du troisième étage, où sont installés les téléphones reliant la Chambre des députés aux rédactions de journaux et au réseau téléphonique. Des huissiers à chaîne, munis d'énormes trousseaux de clés, cadenassent solidement les portes menant aux tribunes et aux escaliers.

L'OUVERTURE DE LA SEANCE SECRETE

A 2 h. 40, on entend résonner les trois coups de la sonnerie qui annoncent la reprise de la séance : le comité secret a commencé.

LES INTERPELLATIONS

La Chambre aura à discuter en comité secret plusieurs interpellations.

Ces interpellations sont les suivantes :
1^o De M. Albert Favre, « sur les raisons qui ont motivé la mise en état de défense insuffisante de la région de Verdun au dix-neuvième mois de la guerre; sur les responsabilités engagées et sur les sanctions prises. »

2^o De M. Margaine, « sur le refus qui lui est opposé de laisser circuler librement dans toute l'étendue de sa circonscription et qui l'empêche d'exécuter son mandat. »

3^o De M. de Chappedelaine, « sur l'état de nos organisations défensives et de nos moyens de transport antérieurement à l'attaque de Verdun. »

4^o De M. Paul Bénazet, « sur les événements de Verdun. »

5^o De M. Maginot, « sur les directions et les méthodes par lesquelles le gouvernement compte nous assurer la victoire. »

6^o De M. Abel Ferry, « sur l'état de la défense de Verdun avant le 21 février. »

7^o De M. Accambray, « sur le fonctionnement des pouvoirs publics en temps de guerre, spécialement dans leur action sur le commandement aux armées. »

8^o De M. Etienne Rognon, « sur les organisations et méthodes utilisées pour assurer la défense nationale. »

9^o De M. Espivent de La Villeboisnet, « sur l'utilisation qui fut faite des ressources du pays en vue de la défense nationale. »

10^o De M. Camille Picard, « sur l'application des plans directeurs de la défense de Verdun à la date du 20 février dernier. »

11^o De M. de Baudry d'Asson, « sur l'insuffisance et l'exécution de nos programmes de munitions et d'armements d'artillerie. »

12^o De M. Raoul Angles, « sur la situation actuelle de l'aéronautique militaire. »

VIOLATION DU REGLEMENT

La séance secrète de la Chambre a commencé par une violation du texte du règlement. Lecture n'a pas été donnée, en effet, des noms des signataires de la demande de comité secret. Or, le règlement veut que ces noms soient proclamés pour que chacun des signataires puisse répondre à l'appel de son nom.

La séance secrète a été levée à 6 h. 48.

Aux Etats-Unis

La Campagne présidentielle

Saint-Louis, 16 juin. — Le comité de la Convention démocrate a décidé d'incorporer dans le programme du parti un article en faveur de l'américanisme. Cet article, inspiré par le discours de M. Wilson, demanderait à tous les partis de répudier l'aide des étrangers, qui visent à favoriser les intérêts de leur propre gouvernement aux dépens de ceux du gouvernement américain.

Les Démocrates élisent Wilson par acclamation

Saint-Louis, 16 juin. — La Convention démocrate a nommé par acclamation MM. Wilson et Marshall candidats à la présidence et à la vice-présidence de la République.

Le Prestige du Kronprinz autrichien

Milan, 16 juin. — D'après des déclarations de prisonniers autrichiens, le commandement militaire autrichien dans le Trentin serait décidé à poursuivre coûte que coûte son offensive. Ce serait non seulement une question nationale pour l'Autriche, mais aussi une question personnelle pour l'archiduc héritier.

La Réparation des Dommages de Guerre

Paris, 15 juin. — La commission des dommages de guerre, réunie sous la présidence de M. Klotz, a terminé aujourd'hui la deuxième lecture du projet de loi a été mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Le projet de loi comprend cinq titres et quarante-cinq articles. En voici les principales dispositions :

D'après l'article 2 ouvrent le droit à la réparation tous les dommages certains, matériels et directs, causés aux biens immobiliers ou mobiliers par les armées françaises ou alliées. Le réclamaire garde un droit d'option entre les dispositions de la loi nouvelle et celles des lois en vigueur, notamment en matière de réquisition.

Après avoir déterminé quels sont les attributaires (particuliers, sociétés, associations, établissements publics ou d'utilité publique, communes, départements), le projet de loi traite au titre de l'indemnité en matière immobilière et mobilière.

En matière immobilière, l'indemnité comprend tous les éléments nécessaires à la reconstitution des immeubles endommagés ou détruits, déduction faite de la somme correspondant à la dépréciation résultant de la vétusté. L'octroi de l'indemnité est subordonné à la condition d'en effectuer l'emploi. S'il remplit, l'attributaire reçoit, outre le montant de la perte subie évaluée à la veille de la mobilisation, le montant des frais supplémentaires nécessités par la reconstitution. En outre, la somme correspondant à la dépréciation résultant de la vétusté fait l'objet, sur la demande de l'intéressé, d'avances remboursables à l'Etat en 25 ans et productives d'un intérêt de 3 %.

Le remploi a lieu, sauf exceptions admises ou identiques ou similaires. Dans la même commune ou dans la commune limitrophe, les attributaires ont le droit de fusionner leurs établissements.

Le remploi peut être interdit d'office; il peut aussi faire l'objet d'une dispense totale ou partielle pour des raisons tirées de la situation des personnes, de la nature ou de l'emplacement des biens, ou encore pour l'attributaire ou encore si celui-ci consacre l'indemnité à des œuvres d'assistance ou de solidarité. Dans ces divers cas l'attributaire reçoit le montant seul de la perte subie en titres nominatifs sur l'Etat français. Ces titres sont inaliénables pendant dix ans, sauf autorisation du tribunal civil. L'attributaire qui n'a pas obtenu de dispense a un délai de deux ans pour souscrire au remploi.

En matière mobilière, l'outillage industriel, commercial ou agricole est assimilé aux immeubles. Les dommages causés aux meubles qui ont une utilité commerciale, industrielle, agricole, domestique ou professionnelle, sont réparés dans la mesure de la perte subie, évaluée à la veille de la mobilisation. Pour les meubles autres, l'attributaire reçoit le montant de la perte subie jusqu'à concurrence de 10,000, 15,000 ou 20,000 francs, selon qu'il est célibataire, marié sans enfants, marié avec enfants. Le montant du surplus de la perte subie est diminué de 50 %. Des majorations de 5 % sont accordées pour chaque enfant et personnes à charge. L'indemnité est payée en espèces si l'attributaire l'affecte au remplacement des objets mobiliers, à la reprise de l'exploitation ou de la profession, ou à un usage industriel, commercial ou agricole, sinon elle est payée en titres nominatifs.

Le titre III organise la juridiction; la commission cantonale ou départementale, selon les catégories d'attributaires, reçoit des pouvoirs de conciliation. En cas de non-conciliation, la commission statue au premier degré et fixe l'indemnité. Les jugements du tribunal des dommages de guerre peuvent être l'objet de recours soit devant la commission supérieure instituée par le décret du 20 juillet 1915 en ce qui concerne les méthodes et les taux, soit devant la Cour de cassation pour incompétence, excès de pouvoir ou violation de la loi. Une procédure rapide et sans frais est prévue. Un extrait de la décision définitive est remis aux intéressés dans la quinzaine qui la suit.

Le titre IV traite du paiement : il prévoit la remise aux attributaires en échange de l'extrait de la décision d'un certificat constatant la dette de l'Etat et formant titre à l'égard du Trésor. Il détermine les divers modes de libération auxquels l'Etat peut recourir, notamment les dations en paiement si les attributaires acceptent l'exécution aux frais de l'Etat des travaux de restauration des immeubles ou meubles endommagés; l'acquisition des immeubles par l'Etat en totalité ou en partie. Il subordonne le versement du deuxième acompte et des suivants aux justifications du remploi ou de l'emploi et crée dans l'échelonnement des versements un ordre de préférence, selon l'intérêt économique que présentent les attributions. Les sommes restant dues par l'Etat produisent intérêt à 5 %.

Enfin, le titre V et dernier comprend un certain nombre de dispositions diverses dont les principales ont trait à la cessibilité du droit, à des cas de nullité, d'incompatibilité, au secret professionnel, etc.

D'autres articles organisent le régime transitoire et étendent l'application de la loi aux colonies.

Nos Troupes enlèvent des Tranchées au Mort-Homme

Les Allemands tentent de les reprendre, mais en vain
Sur la Rive droite, puissantes Attaques également repoussées

Paris, 16 juin. — L'accalmie, toute relative bien entendu, qui régnait sur le front de Verdun, a été interrompue hier par une action dont nous avons pris l'initiative sur la rive gauche de la Meuse contre les tranchées allemandes qui sillonnent les pentes sud du Mort-Homme.

Après que nos batteries eurent suffisamment arrosé de projectiles ces tranchées, nos troupes s'élançèrent à l'assaut. Elles n'avaient rien perdu de leur admirable ardeur. Les défenseurs de la première ligne de tranchées furent rapidement débordés et mis dans l'impossibilité de fuir. 130 prisonniers sont ainsi restés entre nos mains.

Pour réparer cet échec, les Allemands ont lancé, au cours de la nuit, plusieurs contre-attaques, afin de récupérer les tranchées perdues. Ils ont échoué totalement et ont dû nous abandonner encore un certain nombre de prisonniers.

La lutte, qui était considérablement ralentie sur la rive droite, a repris également hier soir une intensité nouvelle. Les Allemands ont déclenché une puissante attaque contre nos positions au nord de Thiaumont, et, un peu plus tard, contre celles de nos tranchées qui bordent la lisière sud du bois de la Caillette. Malgré la puissance des moyens employés par l'ennemi, nulle part il ne put enregistrer le moindre succès.

Au total, nous avons attaqué, et nous avons progressé. Les Allemands ont attaqué, et ils n'ont pas pu avancer. Résultat doublement avantageux.

à une position où l'attendait le commandant de la division allemande. Le général salua le brave commandant français avec une grande courtoisie. Le commandant Raynal répondit en saluant d'un geste rigide figure de soldat. Raynal a une sympathique figure de soldat. brun, les yeux noirs lumineux.

Le général allemand fit alors savoir au commandant Raynal que le général Joffre l'avait nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il le félicita vivement. Ce fut émouvant de voir l'effet de cette nouvelle sur le visage brun, impassible, du vaillant officier. La figure fut comme illuminée par un éclair, les yeux brillèrent. Plus tard, l'héroïque commandant fut présenté au kronprinz.

Notre Optimisme les désespère

Geneve, 16 juin. — Un correspondant du « Berliner Tageblatt », qui a eu l'occasion de causer avec des prisonniers français pris dans le bois de la Caillette, relate ainsi sa conversation avec l'un d'eux :

« J'ai dit : « Le fort de Vaux est entre nos mains », et le Français, tranquillement : « Bien ! » Puis, avec un sourire plein d'ironie, il ajouta : « Vous avez peut-être le fort de Souville, aussi ? » Cet optimisme extraordinaire des Français est vraiment désespérant. »

Les Pouvoirs de Joffre et le Commandement anglais

Londres, 16 juin. — La faculté pour les alliés de frapper de rudes coups, écrit le colonel Repington dans le « Times », n'a pas sérieusement diminué, et ce n'est pas l'attaque des Allemands à Ypres, qui semble d'ailleurs avoir peu de moyens d'action, et à laquelle nous avons déjà paré, qui modifiera les plans du général Joffre, ou le caractère de la coopération britannique, lorsque l'heure en sonnera.

On a écrit que le général sir Douglas Haig était, dans un certain sens, plus étroitement sous les ordres du généralissime français que ne l'était lord French.

En réalité, il n'y a pas de différence essentielle. Le général Joffre commande la plus grande des deux armées alliées, et c'est son propre pays qu'il défend. C'est sur lui que repose toute la responsabilité, et comme nous avons en lui et dans l'état-major général français la plus complète confiance, c'est à lui que nous nous remettons pour la direction suprême.

Le Commandant Raynal sa Nomination de Commandeur

Zurich, 16 juin. — Les journaux allemands et autrichiens continuent à publier de longues dépêches sur la prise du fort de Vaux. L'héroïsme exceptionnel dont a fait preuve la petite garnison du fort a évidemment produit une impression énorme sur l'ennemi.

Le baron von Reder, correspondant de guerre du « Neues Wiener Tageblatt », après avoir relaté les détails qu'on connaît, raconte comment le commandant Raynal reçut la nouvelle de sa nomination de commandeur de la Légion d'honneur : « Le transport des blessés du fort de Vaux fut plutôt pénible. Quand le dernier d'entre eux fut porté hors de la casemate, le commandant Raynal abandonna lui aussi la place qu'il avait défendue avec tant d'héroïsme. Il fut conduit directement

La Catastrophe du « Hampshire »

Le Récit des Survivants
La Fin de Kitchener

Londres, 16 juin. — L'Amirauté publie un émouvant récit de la perte du croiseur « Hampshire », à bord duquel se trouvait lord Kitchener. Ce récit, basé sur les déclarations des quelques survivants, expose notamment les derniers moments qui précédèrent la mort du ministre de la guerre.

Le « Hampshire » longeait le littoral ouest des Orcades, et comme le vent soufflait en tempête et que les lames balayaient le pont du navire, il fallut fermer en partie les ouvertures. Entre dix-neuf heures trente et dix-neuf heures quarante-cinq, le « Hampshire » ayant heurté une mine commença à couler par la proue, se coucha sur tribord, et disparut englouti en quinze minutes.

Le capitaine avait ordonné à tous les marins de prendre leurs dispositions pour abandonner le vaisseau. Quelques écoutilles ayant été ouvertes, les marins se rendirent vivement aux postes réglementaires. On s'efforça vainement de mettre quelques chaloupes à la mer. L'une d'elles se brisa en deux morceaux et ceux qui la montaient tombèrent à l'eau.

Au moment où les marins montaient vers une des écoutilles lord Kitchener apparut accompagné par un officier de marine qui cria : « Laissez passer lord Kitchener », et tous deux montèrent sur le gaillard d'arrière.

On aperçut ensuite sur le gaillard d'arrière quatre officiers de l'armée qui marchaient à bâbord vers l'arrière. Le capitaine cria à lord Kitchener de monter sur la passerelle d'avant, près de l'endroit où était la chaloupe du capitaine. On entendit aussi le capitaine crier à lord Kitchener d'entrer dans la chaloupe.

Personne ne sait si lord Kitchener entra dans une chaloupe, ni ce qu'il advint de cette chaloupe, ni si quelqu'un vit une chaloupe quelconque s'éloigner du navire.

Un grand nombre de marins étaient munis de ceintures gilets ou de colliers de sauvetage qui leur permirent de se maintenir à la surface. On parvint à lancer trois radeaux montés par 50 ou 70 hommes chacun, qui purent s'éloigner du « Hampshire ».

Sur l'un de ces radeaux se trouvait un simple soldat, mais on ignore ce qu'il devint.

Le crépuscule dura jusque vers vingt-trois heures. Bien que les radeaux se fussent éloignés sans encombre, montés par tant d'hommes, six seulement sur les 70 qui occupaient un des radeaux survécurent. Les hommes tombaient peu à peu à la mer, ou même mouraient d'épuisement ou de froid.

Quelques marins doivent avoir péri en essayant, après de si longues fatigues, d'aborder sur la plage bordée de rochers; d'autres moururent après avoir attiré

La Bataille navale

Démentis de l'Amirauté anglaise

Londres, 16 juin. — L'Amirauté publie les démentis suivants en réponse aux affirmations mensongères allemandes :

Un radiotélégramme allemand lancé hier prétend de nouveau que le « Warspite », le « Princess-Royal » et le « Birmingham » ont été coulés dans la bataille navale du 31 mai. Ces bâtiments se trouvent saufs au port.

La nouvelle selon laquelle l'Amirauté anglaise a rappelé tous ses bâtiments de l'Atlantique et la moitié des équipages de ses bâtiments se trouvant dans l'océan Indien est sans fondement.

En ce qui concerne le lunch qui eut lieu à la Cité le 7 courant, M. Winston Churchill n'y ayant pas assisté, la discussion rapportée à cette occasion est donc purement imaginaire.

Quant à la déclaration concernant la perte du « Hampshire » et la mort des meilleurs représentants du commerce et de l'industrie, parmi lesquels se trouvaient l'administrateur général de la maison Vickers, ceci est également sans fondement.

Les noms de tous ceux qui accompagnaient lord Kitchener ont déjà été publiés, ainsi que leur situation dans le ministère des munitions et celle qu'ils occupaient avant de faire partie de ce service.

Von Tirpitz Tartarin

Bâle, 16 juin. — La presse allemande reproduit la comique vantardise que voici, adressée par von Tirpitz, le vaincu du Jutland, à la « Neue Freie Presse » de Vienne :

« Berlin, 7 juin. — Je remercie la « Neue Freie Presse » de son télégramme et de son invitation de lui donner un article sur la victoire remportée par notre flotte au Jutland. Je regrette que cela soit impossible. Mais la bataille ne parle-elle pas clairement elle-même ?... Elle a dissipé le prestige, que rien ne justifiait, de la flotte anglaise. J'apprécie hautement la bravoure de nos adversaires, mais leur défaite, sur la mer où ils jouissaient d'une position privilégiée, sera une date dans l'histoire. »

Un Voilier suspect

Syracuse, 16 juin. — Le voilier grec « Vanglistria » a été amené dans le port par un contre-torpilleur italien. Le capitaine a déclaré qu'il avait été arrêté en mer par un sous-marin allemand qui lui avait enlevé une partie de sa cargaison de tabac et ses papiers de bord. L'attitude du capitaine et de l'équipage semble suspecte.

DANS LES BALKANS

LA DEMOBILISATION GRECQUE EST UNE COMEDIE

Salonique, 16 juin. — Des nouvelles d'Athènes établissent que les dix plus vieilles classes seulement seront démobilisées, les dix plus jeunes restant sous les drapeaux.

Le gouvernement appellerait cinq classes de réservistes de la nouvelle Grèce, et les classes 1915, 1916, de sorte qu'il y aurait autant d'hommes mobilisés qu'auparavant.

GAVALLA SOUS LE CANON DE LA FLOTTE ALLIEE

Salonique, 16 juin. — Afin de parer à toute éventualité de descente bulgare sur Cavalla, la flotte alliée tient sous ses canons tous les points stratégiques.

LES ALLEMANDS RECOMMENCENT A BOMBARDER LE FRONT FRANÇAIS

Salonique, 16 juin. — Après un répit de vingt-quatre heures, les Allemands ont recommencé le bombardement du front français avec la violence accoutumée. Quelques patrouilles de nouveau sont entrées en contact avec les reconnaissances allemandes sur la rive droite du Vardar.

LES BULGARES POURSUIVENT LEURS TRAVAUX DE FORTIFICATION

Salonique, 16 juin. — Les Bulgares ont arrêté leur mouvement et commencé les travaux de fortification; on annonce qu'une division bulgare avec un bataillon de pontonniers allemands venant de Stara-Zagora est arrivée à Monastir.

LES SERVICES DE L'ARMEE GRECQUE ONT QUITTE SALONIQUE

Salonique, 16 juin. — Par suite de l'établissement de la loi martiale et la prise du contrôle des postes et télégraphes, des voies ferrées et des douanes par les alliés, la base locale de l'armée grecque, y compris les troupes occupant les forts extérieurs de la ville, a été transférée à Volos.

UN SCANDALE INTOLERABLE A ATHENES

Londres, 16 juin. — Des renseignements précis parviennent sur les scandaleuses manifestations organisées lundi dernier à Athènes contre l'Entente, sous les auspices de la police grecque, à la suite d'une fête militaire au Stade d'Athènes et avec le concours de trois cents à quatre cents sinistres individus, dont beaucoup étaient des agents de la police secrète du gouvernement, escortés de soixante agents en uniforme et en armes.

Devant l'hôtel où résident les autorités françaises et britanniques, devant la légation britannique, ils proférèrent des insultes et assaillirent les journaux pro-alliés. Le chef de la police parcourut les rues en voiture comme pour inspecter la manœuvre, sans tenter de l'arrêter.

Au Stade, pendant la fête militaire, les membres de la légation britannique, y compris l'attaché militaire et l'amiral Palmer, chef de la mission navale, se virent entourés d'agents de la police secrète de la façon la plus impertinente aussitôt que le roi et les membres de la famille royale arrivèrent sur le terrain.

Dans la soirée, une revue se donnait dans un théâtre d'Athènes. Du commencement à la fin, ce fut une série d'insultes contre l'Entente et ses soldats. On vit sur la scène des acteurs représentant des soldats alliés complètement ivres, et les troupes de l'Entente fuyant devant leurs ennemis.

Tard dans la soirée, un fonctionnaire de la légation britannique fut attaqué par des policiers en civil et en uniforme.

Le « Times », après avoir passé en revue les vexations et les insultes auxquelles les diplomates de l'Entente ont été en butte de la part des espions et des manifestants à la solde du gouvernement grec, dit :

« Les mesures prises par les alliés ne seront pas vaines si elles sont appliquées avec fermeté et de façon continue. Les hésitations ou les marques de faiblesse ne seraient qu'une invite à de nouvelles manifestations de la tournure d'esprit que ces incidents, si bien organisés, ont servi à mettre en lumière. »

La Marche en Avant des Russes se poursuit

La Lutte semble devoir prendre une ampleur extraordinaire de la Baltique à la Roumanie... et ailleurs

Paris, 16 juin. — Les troupes du général Broussiloff poursuivent d'une manière continue et méthodique la réalisation de leur offensive. La mesure de leurs progrès est journalière au jour le jour d'une façon mathématique par le nombre toujours croissant des prisonniers. D'après les derniers chiffres, nos alliés en ont fait 150.000 depuis le déclenchement de leur offensive. Les effectifs des cinq armées autrichiennes de Galicie et de Volhynie étaient évalués le mois dernier à 650.000 hommes environ. A combien sont-ils réduits aujourd'hui ? A moitié, affirme-t-on, ce qui implique pour l'Autriche un véritable désastre, qui entraîne de très graves conséquences, car des armées en déroute, dominées et pourchassées par l'ennemi, se ressaisissent difficilement si elles ne sont pas recueillies et soutenues par des renforts.

L'irruption des troupes russes dans le front autrichien a été si rapide et si énergique que les ruptures se sont produites nettes et précises, entraînant la création d'une ligne qui offre des saillants menaçants et menacés, et qui seront inévitablement le théâtre de violents combats.

Au nord, la diversion allemande continue sur la Dvina. Les troupes d'Hindenburg sont repoussées, et dans le secteur de Radom, la bataille se poursuit avec des alternatives diverses. Jusqu'à présent, la diversion allemande a échoué; mais les attaques s'effectuant en forces considérables, annoncent les dépêches, et les Russes se préparent à faire vers Riga un effort plus puissant encore que celui des troupes du général Broussiloff, ce qui ouvre des perspectives infinies.

Du nord du Dniestr jusqu'au Styr, dans les régions de la Strypa de Tarnopol, à l'ouest de Doubovo et de Loutsk, il n'apparaît pas qu'il y ait de changements importants. Ce que nous savons de plus précis, c'est que les Russes livrent de violents combats pour le passage du Styr à Kollit, au sud de Tcharloryski, ainsi qu'au nord de la même ville.

La lutte enfin, sous Czernowitz, est toujours acharnée, les Autrichiens défendant avec opiniâtreté la capitale de la Bukovine.

Il semble bien que la bataille soit en train de se généraliser sur le front gigantesque de la rive Baltique à la frontière roumaine, et que des répercussions peuvent être envisagées qui donneront à la lutte une ampleur extraordinaire.

ATTAQUES CONSIDÉRABLES SUR LE FRONT ALLEMAND

Pétrograd, 16 juin. — Des attaques démonstratives en force considérable se livrent tout le long du front allant de Branovitchi à la Polésie.

LES RUSSÉS ATTAQUERAIENT SUR LE FRONT DE RIGA

Pétrograd, 16 juin. — On s'attend à une forte offensive des Russes du côté de Riga. On ne se cache pas pour dire que l'effort surpassera encore celui du général Broussiloff.

LA POUSSÉE DE BROUSSILOFF

Pétrograd, 16 juin. — La poussée des armées du général Broussiloff se poursuit uniformément et avec succès sur un front de 400 kilomètres. On note à cette occasion que les effets produits par l'artillerie russe sont terrifiants.

LA PUISSANCE DES RUSSÉS EN ARTILLERIE

Genève, 16 juin. — Les Russes se servent pour leur offensive de canons de marine à longue portée, de construction russe et japonaise, ainsi que d'obusiers de construction moderne et de canons de 28 centimètres d'un dernier modèle.

UNE DIVERSION ALLEMANDE

Pétrograd, 16 juin. — L'activité, dans le secteur de Branovitchi, sur le front central, a vraisemblablement pour objet de masquer un mouvement des troupes allemandes. Les Allemands affaiblissent leurs lignes dans le voisinage du canal Oginsky, où elles trouvent une bonne défense naturelle sur la rivière Shara. Pour leurs déplacements de troupes, ils utilisent le chemin de fer de Branovitchi à Kovel, et ils les transportent plus au sud, de l'autre côté des marais de Pinsk, dans l'espoir d'arrêter l'avance russe le long de la ligne Riga-Kovel.

LE PRINCE DE BAVIÈRE CHERCHE À ÉCHAPPER À L'ENVELOPPEMENT

Pétrograd, 16 juin. — La brèche ouverte dans le secteur de Loutsk s'étend de plus en plus dans la direction de Kovel; elle enveloppe progressivement le flanc droit de l'armée du prince Léopold de Bavière — formant le centre de la ligne allemande — qui s'appuie sur le Pripet et le Stokod, la plus grande partie des unités de cavalerie étant concentrée dans la région de Pinsk.

Maintenant que les Russes se sont avancés jusqu'au Stokod, le prince de Bavière a été forcé de replier son flanc droit afin de couvrir ses communications avec l'arrière. Il doit également masquer au centre le regroupement de ses troupes, nécessité par ses transferts vers le sud, qui ont notablement affaibli sa ligne de défense sur la rivière Shara.

LA BATAILLE POUR CZERNOVITZ

Pétrograd, 16 juin. — La bataille pour la possession de Czernowitz continue très violemment.

La capture par les Russes des hauteurs de Herodonka, sur la rive occidentale du Dniestr, marque une nouvelle étape très importante vers la conquête de cette formidable position.

La résistance acharnée des Autrichiens peut s'expliquer en partie par la crainte

de ressentir les puissances centrales de l'effet déplorable que la chute de la ville produirait sur l'opinion roumaine.

L'ÉVACUATION DE CZERNOVITZ

Bucarest, 16 juin. — Les Autrichiens, en évacuant Czernowitz, en même temps qu'ils emmenaient de nombreuses personnes arrêtées, ont transporté le matériel roulant du chemin de fer à Iiskani, station frontière à 120 kilomètres au nord de Suzzawa, d'où il sera éventuellement dirigé sur Bourdouni. Le chemin de fer de Czernowitz à Folkegarten a été détruit. Des trains remplis de blessés sont dirigés sur Torna-Vatra.

LE POINT DE RÉSISTANCE DES AUTRICHIENS

Pétrograd, 16 juin. — C'est seulement dans le secteur en face de Tarnopol que les Autrichiens continuent à offrir une résistance efficace à l'avance russe sur la Strypa.

LES AVIATEURS FRANÇAIS COOPÈRENT À LA VICTOIRE

Genève, 16 juin. — Les correspondants des journaux de Berlin sur le front oriental disent que plusieurs centaines d'aéroplanes français ont maintenant été réparés sur tout le front russe. Un grand nombre d'aviateurs français récemment arrivés à Moscou sont employés en Galicie et en Volhynie.

MAUVAISE FOI DE L'ÉTAT-MAJOR AUTRICHIEN

Genève, 16 juin. — La presse autrichienne militaire se décide enfin à donner une version, d'ailleurs très atténuée, de la bataille en Volhynie et en Galicie. Elle conteste l'importance du succès russe. L'état-major autrichien en fait autant dans une Note communiquée aux journaux allemands, où il nie avec une parfaite mauvaise foi que le chiffre des prisonniers indiqué par les Russes soit exact.

DES COMBATS SAUVAGES

Zurich, 16 juin. — Le correspondant de la «Zürcher Post» au grand quartier général autrichien télégraphie :

« Sur le front au nord du Pripet, dans le secteur entre le Niémen et la source du Sezara, se développent des combats d'une cruauté sans précédent (sic). Après un feu d'une intensité extraordinaire, les Russes ont attaqué les lignes austro-hongroises bouleversées, dans le secteur au nord de Branovitchi, en colonnes de 20 rangs protégés par des autos blindées belges. »

FRANÇOIS-JOSEPH PROMET LA VICTOIRE AUX HONGROIS

Berne, 15 juin. — En réponse à un télégramme de félicitations de la Chambre hongroise qu'elle lui avait envoyé à l'occasion du 49^e anniversaire de son sacre, l'empereur François-Joseph a répondu comme suit :

« Je me rappelle avec émotion qu'il y a aujourd'hui quarante-neuf ans que je fus couronné roi de Hongrie et que, avec la collaboration de la couronne et du peuple, mon royaume de Hongrie est entré dans la voie du progrès sans troubles avec la nation. J'espère d'une manière certaine que mes héroïques armées remporteront une victoire assurée et féconde. »

Signé : FRANZ JOSEPH.

L'ATTITUDE DE LA PRESSE ALLEMANDE

Genève, 16 juin. — Les critiques militaires allemandes préfèrent ne parler que peu des événements du front russe; quand ils le font, c'est avec un certain détachement affecté.

La «Gazette de Francfort» écrit :

« L'offensive russe a commencé à l'endroit où on devait l'attendre, mais sur un front et avec des masses qui ont dépassé de beaucoup toutes les prévisions. Les Russes ont attaqué partout à la fois avec leurs troupes de première ligne, de façon à accrocher d'un coup l'ensemble des forces austro-hongroises, remettant au hasard des combats le soin de désigner les points où la pression de leur offensive permettrait d'espérer des résultats stratégiques. »

« Sans doute, le procédé est admissible, mais il exige l'emploi d'énormes masses de troupes et un mépris complet des pertes. Ces deux conditions semblent réunies chez les Russes. La Russie peut, avec une facilité relative, mettre en ligne des forces importantes sur son front occidental. A proprement parler, elle ne combat que sur un front, car la situation en Arménie est telle que même un recul n'entraînerait aucun danger pour les parties constitutives de l'empire. »

« Il est donc tout à fait vraisemblable que d'importantes forces russes ont été transportées d'Arménie sur le front européen. »

L'organe allemand reconnaît que les deux points propices à l'attaque décisive ont été découverts assez rapidement par le commandement russe, et, pendant ces derniers jours, toutes les forces encore en réserve ont été transportées aux deux ailes.

« Les combats qui se poursuivent au centre n'ont pour objectif que d'empêcher des déplacements des troupes autrichiennes sur les points menacés. Aux deux ailes, les Austro-Hongrois ont reculé. Au nord de Czernowitz, il ne s'est agi que d'une rectification forcée de la position — quelques kilomètres à peine — tandis qu'au nord de Dubno, le recul s'est poursuivi de la région d'Olyka jusqu'au delà du Styr, des deux côtés de Loutsk, et il implique un changement de front. »

« Les Russes continuent leurs attaques. Il est permis de rechercher dès maintenant l'importance stratégique de ce succès. Nous pouvons admettre que la totalité de l'armée austro-hongroise ne se trouve pas en première ligne et n'a pas pris part aux combats. Il est plus vraisemblable que nos alliés disposent encore de nombreuses réserves qui sauront empêcher une extension de l'offensive russe. »

« Les prochaines journées nous renseigneront à ce sujet. Il serait absolument ridicule de vouloir nier aveuglément la réalité du succès des Russes, mais il serait également inutile d'en concevoir des préoccupations graves. »

LA TRAHISON DU GÉNÉRAL SOUKHOMLINOFF

Pétrograd, 16 juin. — Le monde officiel déclare que les succès russes actuels se seraient produits beaucoup plus tôt sans la trahison — consciente ou inconsciente — de Soukhomlinoff, l'ancien ministre de la guerre, actuellement emprisonné et au secret.

Extrêmement doué au point de vue militaire, Soukhomlinoff méritait la confiance qu'en son pays eut en lui; mais il s'entourait de gens douteux, ou même d'aventuriers avérés qui le méritaient peu à peu à l'est. Parmi ceux-ci, l'enquête désigne Bogroff, meurtrier de Stolypine; Kuliabko, complice de Bogroff, et Myasodoff, pendu l'an dernier pour avoir livré des documents militaires à l'Allemagne.

L'ex-ministre clame qu'il a été horriblement dupé par Myasodoff et autres, dont il affirme n'avoir jamais connu le réel caractère. Ce n'était pas une raison pour les prendre pour confidentiels et leur communiquer les secrets du ministère de la guerre.

D'autre part, il est sans le moindre doute responsable du manque de munitions qui occasionna la grande retraite russe. Dès le début de la guerre, des offres de fabriquer des obus lui furent faites par de nombreuses organisations industrielles russes et par beaucoup de firmes étrangères. Il repoussa ces offres avec obstination. Aux demandes qui lui venaient du front, il répondait : « Tâchez d'économiser les munitions, les arsenaux nationaux ne peuvent produire davantage. »

La dernière charge contre lui est que, sans consulter ses collaborateurs officiels, il bâtit et mit à exécution un plan de défense qui impliquait l'abandon des fortifications polonaises.

La presse russe, notamment la «Russkoïe Slovo», affirme que le salon de Mme Soukhomlinoff était un foyer d'espionnage.

L'Opinion du baron Burian et les Chefs hongrois

Amsterdam, 16 juin. — Le comte Tisza a donné lecture devant la Chambre basse de Hongrie d'une lettre du baron Burian, ministre des affaires étrangères, où il est dit notamment :

« Notre but dans cette guerre, après nos victoires splendides, est de nous garantir solidement et pour toujours contre la répétition de telles attaques sournoises. »

« Nous ne mettons aucune demande exagérée, mais nous forgerons durement dans le feu des combats ces garanties qui nous sont nécessaires. Dieu sait combien de coups d'estoc et de taille nous devons encore asséner avant que nous puissions reposer sur de nouvelles fondations notre patrie. »

« L'Autriche-Hongrie, en compagnie de ses fidèles alliés, ne s'arrêtera pas sur le chemin ardu du développement de sa force héroïque avant que la victoire finale soit atteinte. Nous avons tout fait et nous ferons tout pour les frustrer dans leurs espoirs et leur procurer le plus complet désappointement. »

Après le comte Tisza, le comte Karolyi a déclaré, au nom du parti de l'indépendance, que la monarchie poursuivait simplement une guerre défensive, et il a exprimé sa détermination de la continuer jusqu'à la victoire.

Le comte Andrássy a dit, au nom du parti constitutionnel, que le danger de famine est maintenant écarté.

« Comme l'accord est impossible entre les belligérants, il ne reste rien d'autre à faire qu'à poursuivre opiniâtrement la guerre jusqu'à la victoire finale ! »

Parlant de la question polonaise, le comte Andrássy a ajouté :

« Le chancelier allemand a déjà exprimé par deux fois son refus de rétroceder à la Pologne. Nous sommes du même avis. »

Le comte Apponyi a vivement réproché les discours en faveur de la paix.

L'Engagement naval de la Baltique mortifie les Allemands

Londres, 16 juin. — Le revers subi dans la Baltique par les Allemands les mettra en mauvaise posture. Ils sont très mortifiés de cet échec, car ils ont toujours traité avec un dédain hautain les flottilles du tsar et professé une médiocre opinion sur leur efficacité.

En Turquie d'Asie

Les Russes arrêtent l'offensive turque vers Bagdad

Pétrograd, 16 juin. — Sur la frontière persane, les Russes ont arrêté l'offensive turque entreprise avec de grandes forces dans la direction de Bagdad.

Cette attaque a été menée par les unités turques qui opérèrent précédemment contre les Anglais à Kut-el-Amara. L'objectif des Turcs parait être de chasser les Russes de la porte d'entrée de la Mésopotamie, mais ils ont échoué. L'arrivée de la chaleur estivale ne permet pas d'espérer un prochain développement d'opérations de grande envergure dans la vallée de la Mésopotamie.

Communiqués officiels français

Du 16 Juin (15 h.)

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, les Allemands ont lancé cette nuit plusieurs contre-attaques sur les tranchées des pentes sud du Mort-Homme conquises par nous hier. Toutes ces tentatives ont échoué sous nos feux.

Le chiffre total des prisonniers allemands faits sur ce point s'élève à 180, dont 5 officiers.

SUR LA RIVE DROITE, l'ennemi a dirigé vers dix-huit heures une puissante action offensive contre nos positions AU NORD DE L'OUVRAGE DE THIAUMONT, DEPUIS LA COTE 321 JUSQU' AUX ABORDS DE LA COTE 320. Nos feux de mitrailleuses et d'infanterie ont brisé successivement toutes les attaques, qui ont coûté des pertes élevées aux assaillants.

Plus à l'est, après un violent bombardement avec obus de gros calibre, les Allemands ont tenté, vers 22 heures, une attaque sur nos tranchées, à la lisière sud du BOIS DE LA CAILLETTE. Nos tirs de barrage, aussitôt déclanchés, ont empêché l'ennemi de sortir de ses tranchées.

Sur le reste du front, activité intermittente de l'artillerie.

Du 16 Juin (23 h.)

Sur les DEUX RIVES DE LA MEUSE, l'activité de l'artillerie a été intermittente au cours de la journée. Aucune action d'infanterie.

Il se confirme que l'attaque menée par nous hier sur les pentes sud du MORT-HOMME nous a rendus maîtres des tranchées adverses sur un front d'un kilomètre environ.

Toutes les tentatives faites par l'ennemi pour nous en chasser ont complètement échoué.

Le nombre des prisonniers se monte à plus de deux cents, dont six officiers.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Opérations de l'Armée d'Orient

du 1^{er} au 15 juin 1916

DANS LA REGION DU VARDAR ET DU LAC DE DOIRAN, les deux artilleries ont été assez actives pendant toute la quinzaine. Le bombardement a été violent les 4, 8, 10 et 15 juin. Il n'y eut aucune action importante d'infanterie; quelques rencontres de patrouilles se sont produites dans la zone montagneuse à l'ouest du Vardar.

SUR LA STRUMA, les Bulgares se sont fortifiés fiévreusement dans la région du fort de Rupil sans pénétrer plus avant en territoire grec.

L'aviation ennemie a montré peu d'activité pendant la quinzaine. La nôtre a bombardé les canonnements et les organisations ennemies de PETRIC le 7 juin; de PETRIC, GUEVGULLI, ISTIP, RADOVITSA, le 7; du fort de RUPIL, le 11; de PETRIC et de STRUMITZA le 14.

L'ÉTAT DE SIÈGE A ÉTÉ PROCLAMÉ A SALONIQUE LE 3 JUIN. SON APPLICATION N'A DONNÉ LIEU A AUCUN INCIDENT.

En Italie

Le Ministère Boselli rallie tous les Suffrages

Rome, 16 juin. — Après quatre jours de conversations laborieuses, M. Boselli, doyen de la Chambre, a réussi à constituer un ministère auquel on ne saurait refuser le titre de national.

M. Boselli, qui en aura la présidence sans portefeuille, s'est inspiré dans le choix de ses collaborateurs de considérations plutôt nationales que parlementaires. On voit, en effet, parmi les noms des nouveaux ministres figurer celui du député catholique Meda, qui, dans le vote du samedi, avait appuyé le cabinet Salandra.

Par contre, les giolittiens, qui ont contribué à la chute du ministère au même titre que les interventionnistes, semblent devoir être sacrifiés dans la nouvelle combinaison, à laquelle la Gauche démocratique désire imprimer un caractère résolument interventionniste.

Toutefois, on commence aujourd'hui à entrevoir que cet ostracisme vis-à-vis de ceux qui, au début de la guerre, étaient neutralistes et passent à tort ou à raison pour être restés tels jusqu'à ce jour, pourrait être la cause de la faiblesse du nouveau ministère devant la Chambre.

Il n'est pas dit qu'en dernière heure on ne fasse une place, si petite soit-elle, à des représentants de ce groupe.

Indépendamment de M. Boselli, qui semble occuper une situation au-dessus de tous les partis, le nouveau cabinet comprend trois noms d'importance capitale : M. Bissolati, qui fait pour la première fois partie du gouvernement; M. Orlando, qui prend le ministère de l'intérieur, et M. Sonnino, qui conserve le ministère des affaires étrangères.

M. Bissolati, qui représentera l'Alliance démocratique, dont l'attitude provoqua la chute du cabinet Salandra, aura probablement le portefeuille nouvellement créé des munitions, ou celui des approvisionnements.

Il ne faudrait toutefois pas déduire de cette nomination que le nouveau ministre jouera un rôle politique effacé dans la combinaison. Bien que M. Bissolati débute au pouvoir et y occupe un poste d'apparence secondaire, on peut dire que c'est lui qui donnera le ton au nouveau cabinet. On pourrait même affirmer, en exagérant un peu, que le cabinet de M. Salandra a disparu pour faire justement place à M. Bissolati, qui a été immédiatement indiqué par les groupes de gauche comme l'homme le plus capable de poursuivre la guerre avec toute la ferveur et l'extension nécessaires.

M. Sonnino, après de longues hésitations, a accepté de faire partie de la nouvelle combinaison. C'est là le meilleur gage que l'Italie continuera de suivre la route qui l'a amenée à signer le protocole de Londres, et de participer à toutes les conférences des alliés.

Le plus gros obstacle à la participation de M. Sonnino à la nouvelle combinaison semblait être son opposition à l'organisation des commissions parlementaires de contrôle. Toutefois, les partis de gauche, qui exigeaient cette institution, semblent y avoir renoncé, sous le prétexte que le nouveau ministère étant très élargi et formé de représentants de tous les groupes, ceux-ci seront forcément renseignés sur la politique du nouveau cabinet par leurs hommes de confiance.

Enfin, l'important ministère de l'intérieur est confié à M. Orlando — Gauche démocratique, — qui fut garde des sceaux dans le cabinet Salandra.

L'impression provoquée par la combinaison Boselli est excellente. Dans certains milieux, on avait craint qu'à la suite du vote de défiance de samedi, on ne fût obligé, par des convenances parlementaires, à faire une plus grande place aux éléments modérés de la Chambre. C'est exactement le contraire qui s'est produit, et le nouveau gouvernement se présente comme la représentation la plus complète des partis qui, appuyés par la nation, poursuivent la guerre inébranlable.

Les Méridionaux au Feu

Paris, 16 juin. — Les troupes qui, sous les ordres du commandant Raynal, défendirent héroïquement le fort de Vaux, étaient un bataillon du 96^e d'infanterie. Ce régiment, qui appartient au 16^e corps, est composé d'hommes originaires de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, du Gard et en général de toute la région méditerranéenne.

Le 11^e de ligne, qui a pris part aux combats au nord de Verdun, et dont le drapeau vient de recevoir la croix de guerre, a été cité à l'ordre du jour du 15^e corps dans les termes suivants : « Le 11^e régiment d'infanterie, entré tout entier et de nuit dans la bataille dès son arrivée dans la région, le 20 mai 1916, s'est porté crânement en ligne sous un bombardement violent, malgré la perte de son chef le colonel Garnier, tombé dès le début, et a repoussé pendant quatre jours toutes les attaques ennemies, grâce à l'énergie et au sang-froid de ses cadres et en particulier de ses trois chefs de bataillon, les commandants Thinus, Morat et Mayret. »

DEPECHEES DE LA NUIT

BORDEAUX Il y a un an

17 JUIN 1915

Les combats, au nord d'Arras, ont pris une extrême intensité. Nous avons progressé dans la partie nord du secteur en enlevant plusieurs lignes de tranchées des deux côtés de la route Aiz-Neulette-Souches. Nous continuons à nous avancer vers Souchez. Plus au sud, nous avons pris pied dans le parc du château de Carlou et enlevé le cimetière de Souchez. Au nord, à l'est et au sud de Neuville, nous avons pris d'assaut des lignes ennemies. En Alsace, nos succès ont continué. Nous nous sommes emparés d'Altenhof, faubourg de Metzeral, puis de Steinabruck. Nous continuons à progresser sur les deux rives de la Fecht.

A l'Hôtel de Ville

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance publique à l'hôtel de ville mardi prochain 22 juin courant, à cinq heures du soir. Le Conseil s'est assemblé vendredi soir en commissions, à l'effet d'examiner plusieurs affaires destinées à être inscrites à l'ordre du jour de cette séance. En l'absence de M. Charles Gruet, maire, en voyage d'études, pour la question des hôpitaux, avec M. le docteur Arnozan, adjoint délégué à l'hygiène et à l'assistance publique, les commissions étaient présidées par M. le docteur Mauriac, premier adjoint.

Une Mission canadienne à Bordeaux

Nos Relations avec le Canada

A plusieurs reprises, nous avons entretenu nos lecteurs des heureux résultats de deux missions si utiles et si patriotiquement accomplies au Canada par M. Maurice Damour, député des Landes, dans le but de rendre encore plus étroites, si possible, nos relations avec cette colonie de « Dominion », qui, en ces jours de douleurs et de gloire, affirme d'une façon si grandiose, en même temps que son loyalisme envers sa métropole actuelle, son inaltérable affection pour cette terre de France dont elle fut jadis un des joyaux bien-aimés.

L'invitation faite par M. Maurice Damour aux pouvoirs publics et aux Associations commerciales du Canada, de venir en France ayant été acceptée en principe, celles-ci présenteront à l'honorable sir Georges E. Foster, ministre du commerce du Canada, un mémoire tendant à organiser dans le plus bref délai une mission canadienne, composée de techniciens, de spécialistes, de grands industriels et commerçants chargés :

- 1° D'aller constater en France quels sont les produits canadiens susceptibles d'y trouver un débouché, et les produits français que le Canada aurait avantage à importer en vue de mettre en rapport acheteurs et vendeurs;
- 2° De faire rapport au gouvernement canadien sur les modifications qu'il serait peut-être expédient d'apporter dans ce but au tarif douanier entre la France et le Canada ou ailleurs...

Les signataires du mémoire furent la Chambre de commerce, le « Board of Trade », la Chambre de commerce française de Montréal, l'Association des manufacturiers, des banquiers, le « Corn Exchange » (bourse du blé), enfin les deux grandes Compagnies de chemin de fer Pacifique et Grand Tronc. Leur proposition ayant été favorablement accueillie, M. Frank Pauzé, ancien président de la Chambre de commerce canadienne-française du district de Montréal est venu faire un voyage préliminaire d'étude en France. C'est, comme nous l'avons dit en son temps, à Bordeaux qu'il débarqua, le 13 avril dernier, et qu'il fut reçu par M. Maurice Damour, venu spécialement dans notre ville pour le recevoir.

Le voyage de M. Frank Pauzé a été, paraît-il, des plus concluants. Il a eu comme conséquence immédiate la constitution d'une mission canadienne qui, tout d'abord, se proposait de se rendre directement à Bordeaux, mais qui, ensuite, à quelque peu modifié son itinéraire et a décidé de passer par l'Angleterre et par Paris, tout en conservant pour Bordeaux sa première visite.

LA MISSION ARRIVERA LE 18 JUIN

La mission canadienne, dont l'œuvre, comme on le constate, peut être des plus importantes et des plus fécondes, est attendue dimanche prochain 18 juin courant à Bordeaux, où elle arrivera à six heures du soir. Composée de quinze membres, elle a pour président M. Woods, président de la Chambre de commerce de Toronto, et pour secrétaire, M. Roy Campbell.

Parmi les autres notabilités qui en font partie, nous citerons : MM. Frank Pauzé, Theo H. Wardeworth, Edmond Dupré, ancien président de la Chambre de commerce de Québec; Geo Allan, de la « Canadian Bank of Commerce » de Winnipeg; Frank H. Hatheway, ancien député; Saint-John, agent consulaire de France, etc.

LE PROGRAMME DU SEJOUR

Le 19 juin, à neuf heures et demie du matin, les délégués seront reçus au Palais de la Bourse par la Chambre de commerce qui leur fera visiter en automobile les quais de la rive droite, les appointements de Quercy, et les Chantiers et ateliers de la Gironde. A midi et demi, la Chambre de commerce leur offrira un déjeuner qui sera servi à l'hôtel de Bayonne. Dans l'après-midi, une promenade en rivière est organisée.

La matinée de mardi sera consacrée à la visite des quais de la rive gauche, des ateliers de la Société Dyle et Bacalan, du bassin à flot et, sans doute, de quelques établissements commerciaux et industriels. A midi trente, les délégués seront, à déjeuner, à l'hôtel de Bayonne, les hôtes du bureau du Comité de la Foire de Bordeaux, qui s'entreprendra ensuite avec eux de questions intéressant la grande manifestation qu'il organise et au succès de laquelle le Canada contribuera certainement dans une très large mesure.

Mardi soir, à neuf heures cinquante-cinq, la délégation quittera Bordeaux pour se diriger vers Limoges. En ces deux journées, nos concitoyens feront le plus cordial et le plus chaleureux accueil à ceux que nous considérons toujours comme des compatriotes. Leur visite ressermera les relations de commerce et d'amitié.

L'Effort britannique

Plus de cinq millions d'Engagements volontaires

Londres, 16 juin. — Le nombre exact des engagés volontaires pris dans la date d... vote de la conscription, est de 5 millions 41,000 pour la Grande-Bretagne, non comprises ses colonies.

Conseil des Ministres à Londres

Londres, 16 juin. — M. Asquith est rentré ce matin à Londres et a assisté à un conseil des ministres auquel ont pris part sir Ed. Grey, M. Lloyd George et lord Robert Cecil.

LE « HAMPSHIRE »

dans la Bataille du Jutland

Londres, 16 juin. — Dans une lettre qui vient d'être reçue après de longs retards d'un marin du croiseur « Hampshire », on apprend des détails sur le rôle joué par ce croiseur dans la bataille du Jutland. D'après la lettre de ce marin, le « Hampshire », après avoir tiré une salve sur un fort croiseur allemand à trois cheminées qui recut la bordée en plein dans son milieu, aperçut cinq sous-marins. Il en coula un à coups de canon, puis chargea sur un autre qui coula sous le choc.

En Afrique orientale

Londres, 16 juin. — Une colonne du général Smuts est arrivée près de Handeni, point terminus de l'embranchement du chemin de fer de Mombasa. Les Allemands, en force considérable, sont retranchés à Handeni.

Une autre colonne avançant le long de la voie ferrée de Tanga a occupé l'importante station de Kopoogwe. Les Anglais ont occupé Ukerewe et se sont emparés de deux canons Krupp et d'une quantité de provisions.

LA CRISE ITALIENNE

Le Nouveau Cabinet et les Partis

Rome, 16 juin. — Le ministre Boselli est bien le ministre national que l'on voulait. Beaucoup regretteront que ce ne soit pas M. Salandra qui ait réalisé ce bloc. Mais malheureusement les contingences parlementaires ont prévalu sur les sentiments du pays. D'autre part, l'appui sympathique et chaleureux du président du conseil démissionnaire est une force pour le nouveau cabinet.

On donne pour certaines les attributions suivantes : MM. Boselli, président du conseil; Bissolati, commissariat politique pour les services de la guerre; Orlando, intérieur; Sonnino, affaires étrangères; Carcano, trésorerie générale; général Morrison, guerre; amiral Corsi, marine. Feraient aussi partie du cabinet : MM. Arletta, Bonomi, Rainerio, Ruffini, Colosimo, Meda, de Nava, Fera, Girardini, Sacchi, Comandini, et probablement MM. Nitti, Leonardo Bianchi et Scialeja.

Pour ceux-ci, les portefeuilles ne sont pas encore définitivement attribués et quelques-uns d'entre eux entrèrent au cabinet comme ministres sans portefeuille. M. Barzilai, quoique sollicité de rester au gouvernement, a décliné cette offre.

Les Journaux de Paris DE CE MATIN

LE CONCOURS DES ANGLAIS

Le Rappel (A. Milhaud) : Le « Daily Chronicle », journal ami de M. Asquith, nous lui se espérer qu'une partie de l'armée d'Egypte pourrait pendant plusieurs mois quitter impunément ses cantonnements pour passer la mer et se joindre à l'armée Serrail. La partie des alliés devient partout plus facile, de beaux atouts entrent dans notre jeu et les répercussions de la bataille navale ne sont pas moindres que celles de la bataille de Verdun.

COMME POUR PELISSIER

Le Figaro (Alfred Capus) : Il n'y avait qu'un sire à ce moment de l'histoire, il y en a six cents aujourd'hui imprudemment réunis pour examiner les faits et gestes d'un autre généralissime responsable, plus encore que le général Pelissier, du destin de la patrie et du sort de l'armée. L'empereur Napoléon III déchira le décret qui remplaçait Pelissier, et Pelissier prit Malakoff.

SUS AUX PERES-LA-PANIQUE

La Victoire (G. Hervé) : Si les Allemands sont crévés sur un point de notre front par les Anglais ou par nous, ce sera la guerre de mouvement, ce sera la poursuite dans laquelle l'artillerie lourde allemande ne servira plus à grand chose et où notre artillerie de 75 à nous retrouvera toutes ses qualités offensives, où nous pourrions un ennemi dont la cavalerie doit être mal montée faute de chevaux, avec une cavalerie anglaise et française montées comme elles ne l'ont jamais été. Nous vaincrons, si les nôtres croient à la victoire; nous vaincrons, si les nôtres ont une âme de vainqueurs et non pas l'âme de vaincus qu'étaient de leur insu, nos pères vaincus et nos nôtres vaincus.

La Victoire russe

QUATORZE MILLE PRISONNIERS DE PLUS

Pétrograd, 16 juin. — Les Russes ont fait de nouveaux prisonniers : 100 officiers et 14,000 soldats. Leurs succès continuent.

Rappelons que le dernier communiqué de l'état-major annonçait que le total des prisonniers à la date d'hier était de 150,900 soldats et 2,467 officiers.

Le Communiqué officiel

Pétrograd, 16 juin.

Sur le front des armées du sud de la POLOGNE, les combats continuent. Au cours des rencontres avec nos troupes, l'ennemi a subi des pertes lourdes. Les détails suivants concernant les opérations dans plusieurs secteurs ont été reçus :

Au cours de puissantes et infructueuses contre-attaques sur le STYR, dans la région de SOKOUL, au nord de ROJISTCHE, NOUS AVONS FAIT PRISONNIERS 20 OFFICIERS ET 1,750 SOLDATS.

Dans la région à l'ouest et au sud-ouest de LOUTSK, au cours de la poursuite de l'ennemi, notre cavalerie a engagé avec succès plusieurs combats.

Au nord-ouest de KREMENETZ, nos éléments hardis, appartenant aux troupes du général Skharoff, après un combat acharné, ont délogé par un coup vigoureux l'ennemi de ses positions fortifiées sur la rivière de Pluchevka, entre KOZINE et TARNAVKA.

Un de nos jeunes régiments, conduit par le colonel Tataroff, après une lutte acharnée, a passé une rivière ayant de l'eau jusqu'au menton. Une compagnie tomba dans un endroit profond et périt d'une mort héroïque, mais la vaillance de nos soldats et des officiers amena la fuite désordonnée de l'ennemi. NOUS FIMES PRISONNIERS 70 OFFICIERS ET PLUS DE 5,000 SOLDATS. Nous avons pris 2 canons, beaucoup de mitrailleuses, plusieurs milliers de fusils, des cartouches et d'énormes réserves de fils de fer.

Par un coup également impétueux, notre infanterie, avec le puissant appui de l'artillerie, s'est emparée du bois de ROSTOCK. Au sud du bas Potchajeff, elle a fait des prisonniers et pris des mitrailleuses et des lance-bombes.

Par un effort héroïque, les troupes de l'armée du général Stcherbacheff ont CULBUTE HIER LES AUTRICHIENS DANS LA REGION DE GAIVORONKAGNILOVODY, sur la rive ouest de la STRYPA, au nord-ouest de BUCZACZ. Le combat avec les Autrichiens et avec les Allemands qui les appuient, continue toujours.

JUSQU'A PRESENT NOUS AVONS CAPTURE 6,000 PRISONNIERS, DES CANONS ET DES MITRAILLEUSES.

Un aéroplane ennemi a lancé des bombes sur TARNOPOL.

Nos braves cosaques du Don ont fait prisonniers 7 officiers et 600 soldats.

Le compte approximatif de la journée d'hier fournit un total de prisonniers de 100 OFFICIERS, 14,000 SOLDATS et beaucoup de matériel de guerre.

Sur le front de la DVINA, et plus au sud, jusqu'à la région de POLESSI, échan-

ge de feux de mousqueterie et d'artillerie. Notre artillerie a lancé hier un violent feu dans la région de DVINSK. Les tentatives de l'ennemi de prendre en plusieurs secteurs l'offensive ont été partout repoussées par notre feu.

Au Caucase

Dans la région du LITTORAL, les Turcs ont pris à maintes reprises l'offensive et ont occupé la ville de SERPOUL. Ils en ont ensuite été délogés par nos troupes et refoulés sur leur position de départ.

Le Roi d'Italie félicite le Tsar

Pétrograd, 16 juin. — L'empereur, commandant suprême, a reçu le télégramme suivant du roi d'Italie :

Avec des sentiments de profonde admiration, je suis en pensée, avec tout le peuple italien, la puissante offensive de ses armes qui se développe victorieusement. Je l'envoie mes plus chaleureuses et amicales félicitations, étant convaincu que les efforts communs amèneront le succès définitif. Je te prie de croire à mon amitié inaltérable.

VICTOR-EMMANUEL

Aux Portes de Czernovitz

Pétrograd, 16 juin. — Des nouvelles sûres parvenues ici permettent de dire que les Russes sont maintenant devant Czernovitz. Si la ville n'est pas encore prise, elle le doit à sa situation, à ses moyens de défense naturelles et aux renforts envoyés par Hindenburg, mais sa chute inévitable est attendue à bref délai.

A LOUTSK

Pétrograd, 16 juin. — Le colonel Marsengo, qui appartient à la mission italienne attachée au front russe et qui se trouvait présent à la prise de Loutsk, raconte :

« Les Russes entrèrent dans la ville à huit heures du soir. A midi, l'archiduc Frédéric s'y trouvait encore, tandis que son état-major avait déménagé la veille. »

LE VAINQUEUR DE BESSARABIE SORT DES RANGS

Pétrograd, 16 juin. — Le général Letchitsky, dont les communiqués russes nous apprennent les exploits en Bessarabie, sort des rangs. Il s'était distingué dans la guerre russo-japonaise, où il avait gagné le cordon de Saint-Georges, l'épée d'or et le grade de général.

Le Combat naval russo-allemand

Pétrograd, 16 juin. — Le « Roussky Invalid », organe du ministre de la guerre, considère la récente action des torpilleurs russes dans la Baltique comme un raid extrêmement hardi. Il croit savoir que les torpilleurs allemands coulés jugeaient 170 tonnes et avaient une vitesse de 25 nœuds. Le journal ajoute que les Allemands s'attendaient à trouver dans les parages du combat des sous-marins russes, mais pas des torpilleurs.

COMMUNIQUÉS DE NOS ALLIÉS

FRONT ITALIEN

Rome, 16 juin. Entre l'ADIGE et la BRENTA, dans la journée d'hier, l'adversaire a tenté encore de vains et sanglants efforts pour briser notre résistance, qui désormais s'est solidement affirmée le long de tout le front.

Dans la vallée de LAGARINA, pendant la nuit du 15 au 16 juin, de très grandes forces ennemies ont attaqué par surprise nos positions de Serravalle et de Conzogna. Après trois heures de mêlée acharnée, à l'aube, LES COLONNES ENNEMIES ONT ÉTÉ MISES EN FUITE et poursuivies par le feu précis de notre artillerie.

Sur le front POSINA ASTICO, après une tentative d'attaque de nuit dans la zone de Campiglia, l'ennemi s'est borné hier à un bombardement intense auquel nos batteries ont riposté.

Sur le plateau d'ASIAGO, après une violente préparation d'artillerie, des masses ennemies évaluées à dix-huit bataillons ont attaqué à plusieurs reprises notre front depuis le mont Pau jusqu'au mont Lemerle avec des actions démonstratives aux ailes et une action décisive au centre. Les assauts impétueux de l'infanterie ennemie, précédés et protégés par des rafales de feu d'artillerie, se sont brisés chaque fois contre nos lignes devant lesquelles l'adversaire a laissé des monceaux de cadavres.

Une contre-attaque réussie que nous avons lancée du mont Lemerle nous a procuré des prisonniers et une mitrailleuse.

Dans l'ensemble de ces actions, nous avons fait à l'ennemi 251 prisonniers. Le long du reste du front jusqu'à la mer, aucun événement important.

FRONT BELGE

Le Havre, 16 juin. Actions d'artillerie habituelles sur le front de l'armée belge, où la région de Dixmude a été le théâtre d'un bombardement réciproque assez violent.

La Bataille de Verdun

Les Allemands s'acharnent Les Français ne lâchent rien

Paris, 16 juin. — Encore une violente bataille devant Verdun, encore un effort considérable de l'ennemi qui est resté infructueux. Nous avons de merveilleux soldats.

Après une interruption de trois jours, les Allemands ont multiplié leurs attaques en fin de journée le 15 et, durant toute la nuit suivante, ils les ont même étendues aux deux rives de la Meuse.

Dans le secteur oriental, ils revinrent à la charge vers 18 heures contre nos positions entre les deux éperons, cotes 320 et 321, qui dominent de chaque côté l'ouvrage de Thiaumont, mais leurs assauts répétés en dépit de l'importance des effectifs engagés se brisèrent chaque fois à nos feux et leur coûtèrent encore des centaines de morts.

En même temps, un déluge d'obus de gros calibres s'abattait plus à l'est sur nos lignes à la lisière sud du bois de la Caillette et, vers 22 heures, l'adversaire s'apprêtait à sortir de ses tranchées, mais nos tirs de barrage déclanchés immédiatement firent avorter ses mouvements offensifs.

Enfin, par des attaques de nuit successives, les Allemands essayèrent, dans le secteur occidental, de nous déloger des tranchées que nous avions reconquises la veille sur les pentes sud du Mort-Homme. Ils n'y réussirent pas. Nous avons conservé intact notre gain qui s'affirme comme important puisqu'il s'étend sur un front d'un kilomètre.

Ainsi, dans ses trois attaques successives, l'adversaire a montré une égale impuissance; puis la journée du 16 se passa seulement en combats d'artillerie.

Ce qu'on pense au G. Q. G. allemand de Verdun et du Kronprinz

Genève, 16 juin. — Voici quelques extraits d'une lettre écrite par Mme Kloppe, femme d'un professeur de Stendal (Saxe) à un prisonnier de guerre actuellement au dépôt d'Etampes :

« Quand j'étais à Berlin avec ma famille, nous avons eu à l'hôtel Adlon une réunion de famille. Il y avait là M. de R... (le nom se trouve dans la lettre) qui est officier au grand quartier général allemand. Après le dîner, je lui demandai son opinion sur Verdun. Il me déclara que l'attaque de Verdun en général n'était pas prévue, les troupes qui se trouvent aujourd'hui devant cette ville devaient être employées plus au nord. Le kronprinz demanda que de jeunes troupes fraîches fussent mises à sa disposition. On ne voulait pas les lui donner. Néanmoins, il fit prévaloir sa volonté, et c'est ainsi que l'offensive sur Verdun fut déclanchée.

« Il ne croit pas que nous en tirions beaucoup d'avantages. Cela eût été différent si Verdun avait été pris dans les quinze premiers jours, mais maintenant l'adversaire a concentré à Verdun toutes ses réserves disponibles, et il sera difficile d'obtenir un résultat. Je ne veux naturellement pas dire par là que Verdun ne peut pas être pris, mais si nous arrivons à un résultat il nous faudra payer fort cher notre succès.

« Cependant, le fait que l'adversaire rassemble ses forces devant Verdun devrait nous décider à revenir à notre plan primitif. Il m'a semblé que dans le corps des officiers un courant se dessine contre notre kronprinz. M. de R... ne m'a rien dit de précis, mais on pouvait dans ses paroles deviner une grande irritation contre le kronprinz. Je crois que ce jeune monsieur (le kronprinz) fait prévaloir sa volonté avec trop peu de ménagements.

« Votre question au sujet de l'opinion et de la mentalité de nos officiers est malheureusement justifiée. Le patriotisme est un mot dont très peu de ces messieurs comprennent la signification. Il est triste que des caractères aussi douteux aient été nommés officiers. »

Mouvement de Troupes en Belgique

Amsterdam, 16 juin. — 3,000 jeunes soldats ont quitté le camp d'instruction de Venlo pour le front.

De nombreuses troupes sont concentrées à Gand.

Le transport des troupes pour le front s'effectue dans des wagons camouflés de branchages verts pour les dissimuler à la vue des aviateurs.

La Réunion du Sénat en Comité secret

Paris, 16 juin. — Le bureau et le comité directeur de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste se sont réunis aujourd'hui pour examiner les moyens propres à assurer l'exécution de la délibération du groupe relative à la constitution de la Haute Assemblée en comité secret.

Les membres de la réunion se sont mis d'accord sur la procédure à suivre pour réaliser l'exécution de cette délibération et se sont ajournés à jeudi prochain pour la fixation du jour où sera déposée la demande de comité secret.

qui tient Bordeaux et leur pays, assurera le développement des échanges entre la France et le Canada et cimentera l'indissoluble alliance qui unit les peuples dont le sang rougit en ce moment le sol de notre patrie pour la défense commune du droit, de la liberté et de la civilisation.

Mort au Champ d'Honneur

M. le colonel Stamler qui commande avec tant de distinction le 58e régiment d'artillerie à Bordeaux ou il ne compte que des sympathies, vient d'avoir la patriotique douleur d'apprendre la mort de son fils, sous-lieutenant d'artillerie, mort au champ d'honneur dans un des récents combats autour de Verdun.

Nous prions M. le colonel Stamler et Mme Stamler, d'être nos bien vives et sincères condoléances.

Légion d'Honneur

Par arrêté ministériel en date du 9 juin 1916, a été inscrit au tableau spécial pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur, pour prendre rang du 6 juin 1916, M. J.-B. Boissarie, lieutenant de vaisseau de réserve, commandant l'éclaireur auxiliaire «Vauban».

A rendu, au Cameroun, les services les plus distingués. N'a cessé de montrer l'exemple d'un chef de bataillon et pendant une rude campagne de onze mois, sous un climat pénible, a maintenu très haut le moral de son personnel et ainsi porté au maximum le rendement du bâtiment qu'il commandait.

Ancien officier de marine, M. Boissarie était, à Bordeaux, directeur particulier d'une importante Compagnie d'assurances. Au début des hostilités, il a quitté ses fonctions pour faire son devoir : comme on le constate, il l'a magnifiquement rempli. Nous sommes heureux de lui adresser nos bien vives félicitations.

Citations à l'Ordre

Les membres du conseil d'administration de la Chambre syndicale des employés de commerce de Bordeaux ont tenu de porter à la connaissance des sociétaires la citation suivante obtenue par un de leurs collègues, déjà cité à l'ordre de la division, et titulaire de la croix de guerre :

Le général commandant la 3e brigade cite à l'ordre le lieutenant Charles Batut, commandant la 20e compagnie du 34e régiment d'infanterie.

Alors que sa compagnie n'était pas atteinte, est venu spontanément aider les camarades d'une unité voisine à secourir les victimes d'un bombardement.

Médaille militaire

La médaille militaire vient d'être conférée à M. Eugène Schwerer, caporal à la 2e compagnie du 83e régiment d'infanterie, avec la citation suivante :

Gradé énergique et dévoué, qui a toujours donné le meilleur exemple de courage et d'abnégation. A été très grièvement blessé, le 23 avril 1916, à son poste de combat. Amputé de la cuisse gauche.

La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. Nos félicitations à ce brave, dont la famille habite 22, rue Léon-Say, à Bordeaux.

Foire de Bordeaux

Le bureau du comité d'organisation de la Foire de Bordeaux a décidé de créer quelques nouvelles sections dont le besoin se faisait sentir. Ce sont les sections d'éclairage et de chauffage, e. d'agriculture.

Le bureau se réunit tous les jours à la mairie, à deux heures.

Nouvelle Audition de «Cruz»

Le docteur Bert, médecin chef de l'hôpital auxiliaire n. 7, nous prie de remercier les exécutants de «Cruz» au nom des blessés du Bon-Pasteur. Grâce à la bonne volonté de tous et au talent de chacun, l'exécution de «Cruz» fut magistrale. Une nouvelle exécution aura lieu le samedi 7 juillet, en soirée.

Une surprise artistique agrémentera le programme. M. Jacques Lespine, le jeune et déjà distingué violoniste se fera entendre et jouera avec son père une suite pour deux violons, écrite pour eux par M. de La Tombelle.

La Tombola de la Journée de Bordeaux

Les détenteurs des numéros gagnants des tombolas de la deuxième Journée de Bordeaux sont informés que les lots seront délivrés jusqu'au 20 juin courant, à la mairie de Bordeaux.

Les lots non réclamés à cette date pourront être retirés à partir du jour suivant, aux sièges des œuvres intéressées, où ils seront déposés, savoir :

Œuvres de guerre, placées sous le patronage du maire, hôtel de ville, Orphelinat des armées, orphelinat, 8, rue de Cheverus; Victimes de la guerre et Ateliers de guerre, 33, rue du Commandant-Arnould; Croix-Rouge, 8, rue Victoire-Américaine.

Bateaux à Vapeur

La Compagnie maritime Bordeaux-Océan nous prie de faire connaître qu'à dater et y compris le 20 juin 1916, et jusqu'à nouvel ordre, les services des voyageurs du bas de la rivière seront assurés comme suit :

Service de Bourg. — Départs : les lundis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches, de Bordeaux, à 3 h. 45 du soir, et de Bourg, à 6 h. 30 du matin. Escales desservies : Montferand, Lagrange, Ambès, Cazeau, La Reuille, Le Rigault et Bourg.

Service de Blaye. — Départs : les mardis et jeudis, de Bordeaux, à 3 h. 30 du soir, et de Blaye, à 7 heures du matin. Escales desservies : Ambès, La Reuille, Le Rigault, Roque-de-Tau et Blaye.

PETITE CHRONIQUE

Accident. — Vendredi après-midi, M. Constant Belaud, charretier domicilié à Cenon, qui conduisait une charrette chargée de charbon, attelé de deux chevaux en flèche, a glissé de sa voiture à l'angle des rues de Candale et des Augustins et est tombé devant le lourd véhicule, dont l'une des roues lui a écrasé le pied droit. Il a été transporté à l'hôpital Saint-André.

Deux accidents. — Jeudi soir, vers six heures, un cheval attelé, qui parcourait, sans conducteur, le boulevard du Bouscat, a renversé et fortement contusionné sur divers parties du corps, près de la h.rière Croix-de-Seguey, M. Armand Dugay, soixante-sept ans, demeurant à Cauderan. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André, après pansement dans une pharmacie voisine.

Le cheval, emballé, a pu être maîtrisé un peu plus loin par M. Aubry, soldat infirmier à l'hôpital de Tivoli.

— Jeudi, dans la matinée, M. Jacques Laborde, manoeuvre, demeurant rue Belair, qui travaillait le cours de Toulouse, a été renversé par la charrette conduite par le jeune Raymond X., âgé de seize ans, demeurant à Béglès. M. Laborde, étant sourd, n'avait pas entendu venir le véhicule; il a été fortement contusionné au pied droit par l'une des roues de la voiture. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André par l'auteur de l'accident.

Agent blessé. — Le gardien de la paix Montagnon a eu l'annulaire de la main droite fracturé en procédant à l'arrestation, jeudi soir, cours d'Aquitaine, d'un détenu militaire évadé de l'hôpital Saint-Nicolas. Le blessé a pu ensuite être réintégré à l'hôpital.

Entre Marocains

Jeudi soir, à Floirac, 140 Marocains employés à l'usine des munitions, qual de La Souys, se trouvaient à leurs cantonnements, chemin de Richelieu. Au cours du repas pris en commun, une discussion s'éleva au sujet d'une portion de soupe jugée trop parcimonieuse par deux Marocains. Des paroles, on en vint aux coups, et les deux récalcitrants furent brutalisés par leurs compatriotes.

Fort heureusement, les blessures qu'ils ont reçues sont peu graves.

CHRONIQUE MARITIME

Le paquebot «Garonna», commandant Fournier, de la Compagnie Sud-Atlantique, parti de Buenos-Ayres le 16 mai dernier, a fait escale à Montevideo, Rio-Janeiro, Santos, Dakar, Lisbonne, et est arrivé à Bordeaux, où il a accosté quel Carnot, vendredi dans la soirée.

La traversée a été excellente et s'est effectuée sans incident.

CHRONIQUE DU PALAIS

Assises de la Charente

Par ordonnance de M. le Premier Président de la cour d'appel, M. le conseiller Perrin a été désigné pour présider la session d'assises de la Charente (troisième trimestre) qui s'ouvrira à Angoulême le 4 septembre prochain.

Il aura comme assesseurs MM. Guyonnet et Dabat, juges au siège.

CONSEIL DE RÉVISION DE LA JUSTICE MILITAIRE

Dans sa séance du 16 juin 1916, le conseil de révision a été appelé à statuer sur huit affaires. Il a notamment :

1. Rejeté le recours formé par le soldat Perrier, du 24e colonial, condamné par le conseil de guerre de Montpellier à la peine de cinq ans de travaux publics, pour désertion à l'étranger en temps de paix.

2. Rejeté le recours formé par l'exclu Olivier, de la 13e section métropolitaine, condamné par le conseil de guerre de Clermont-Ferrand à la peine de trois ans de prison, pour outrages envers un supérieur pendant le service.

3. Rejeté le recours formé par le soldat Mercier du 13e escadron du train des équipages, condamné par le même conseil de guerre à la peine de deux ans de prison, pour violences et outrages envers un citoyen chargé d'un service public.

4. Rejeté le recours formé par le soldat Ravelet, du 53e territorial d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Bordeaux à la peine de cinq ans de travaux publics, pour refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre.

5. Annulé le jugement concernant le sergent-fourrier Ozérée, du 51e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Nantes à la peine de cinq ans de réclusion et à la dégradation militaire, pour vols militaires, abus de confiance et désertion à l'étranger en temps de guerre.

6. Annulé le jugement concernant le soldat Prévot, du 1er régiment d'infanterie coloniale, condamné par le conseil de guerre de Rennes à la peine de vingt ans de travaux forcés, à la dégradation militaire et à cinq ans d'interdiction de séjour, pour homicide volontaire et menaces verbales de mort.

Ces deux annulations sont basées sur une violation des articles 155 et 109 du Code militaire, en ce que la citation ne contient pas l'accusation complète relevée contre les accusés.

Commissaire du gouvernement, M. le lieutenant-colonel Renault.

7. Annulé le jugement concernant le caporal Robin, du 73e régiment territorial d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Rennes à la peine de deux ans de prison et 200 fr. d'amende, pour usage de faux.

8. Rejeté le recours formé par le caporal Vergès, du 142e régiment d'infanterie, contre le jugement du conseil de guerre de Montpellier qui l'a acquitté du chef de vol militaire, mais l'a maintenu en état d'arrestation, les débats ayant révélé qu'il avait commis un autre délit.

Commissaire du gouvernement, M. le lieutenant Delprat, substitut.

CONSEIL DE GUERRE DE LA 17e REGION

Présidence de M. le colonel d'artillerie MASSIE

L'Affaire des Médecins de Pau

(De notre Envoi spécial.)

Toulouse, 16 juin. — Nous avons rendu compte au mois de janvier du procès des docteurs Abadie et Capdevielle qui, en compagnie du clerc d'avoué Jean Lesparre, étaient prévenus d'avoir voulu soustraire un soldat à ses obligations militaires en le faisant réformer frauduleusement. On n'a pas oublié les circonstances dans lesquelles M. de Pau, fut mis au courant de cette affaire par le caporal-brancardier Claverie. Rappelons brièvement les faits :

Au commencement de l'année 1915, le soldat Jean Claverie, frère du caporal dont nous venons de parler, avait été évacué du front dans un hôpital de l'Auvergne à la suite de rhumatismes et épusement nerveux. Il obtint ensuite une convalescence complète. M. de Pau, major de la garnison de Pau, fut mis au courant de cette affaire par le caporal-brancardier Claverie. Rappelons brièvement les faits :

Au commencement de l'année 1915, le soldat Jean Claverie, frère du caporal dont nous venons de parler, avait été évacué du front dans un hôpital de l'Auvergne à la suite de rhumatismes et épusement nerveux. Il obtint ensuite une convalescence complète. M. de Pau, major de la garnison de Pau, fut mis au courant de cette affaire par le caporal-brancardier Claverie. Rappelons brièvement les faits :

Le docteur Capdevielle affirme son patriotisme. Il déclare qu'il est incapable d'avoir pu favoriser la réforme d'un soldat en raison même de son patriotisme. Il donne pour explication sur son rôle vis-à-vis de l'armée, en sa qualité de médecin spécialiste de la vue.

Parlant de la visite que lui fit Claverie avec Lesparre, avec un mot du docteur Abadie, il se souvient d'avoir reconnu que Claverie n'avait rien; et il lui donna peut-être simplement, un mot pour le médecin du dépôt pour qu'il fut examiné avec attention.

L'interrogatoire des trois prévenus étant terminé, la séance est suspendue à midi, et renvoyée à deux heures trente.

LES TÊMOINS

Dès la reprise de l'audience, on entend le premier témoin, M. le professeur Cabannes, médecin-major de 1re classe, agrégé de la Faculté de médecine de Bordeaux, chargé du centre ophthalmologique de Pau. Il dit qu'il a toujours eu l'impression que le docteur Capdevielle était un bonhomme honnête et que si des diagnostics de ce praticien ne furent pas toujours exacts, c'est qu'il a été certainement trompé. Il cite plusieurs exemples à l'appui de son affirmation.

Un second témoin de moralité, M. le conseiller Nadaud, de la cour d'appel de Toulouse, est entendu. Il connaît le docteur Abadie depuis son enfance. Il le croit incapable de trafiquer de son honneur. Il dit qu'il a vu, à l'abri du besoin. Il est convaincu que le docteur n'a pas pu faillir à son devoir.

réformer avec des certificats que lui donnaient deux médecins qui le connaissaient. Le clerc d'avoué avait ajouté qu'il fallait pour cela une somme de 1.500 fr., et Claverie aurait accepté. Cette somme fut envoyée, on le sait, à Jean Lesparre en deux mandats : l'un de 900 fr., l'autre de 600 fr. Claverie fut alors conduit chez les docteurs Abadie et Capdevielle, auxquels Lesparre présenta le soldat comme son parent.

Que se passait-il exactement chez les médecins ? C'est là où l'histoire devient mystérieuse. Le clerc d'avoué demanda 1.500 fr. pour donner leurs certificats, mais qu'il n'en fut rien conclu, ce qui n'empêcha pas le père Claverie d'envoyer cette somme à Lesparre, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Lesparre, qui est un besogneux, avait dissipé les 1.500 fr., et comme ses démarches n'avaient eu aucun résultat, le brave Claverie réclama son argent en menaçant de tout révéler à la justice. Les parents de Lesparre, l'affaire aurait été ainsi terminée si le caporal-brancardier Claverie, revenu du front, en permission et apprenant les agissements de Lesparre, n'avait tout raconté au major de la garnison. Après une enquête du parquet de Pau, Lesparre fut arrêté, les deux docteurs furent impliqués dans l'affaire et prévenus de complicité d'escroquerie.

On sait que le conseil de guerre de Bordeaux, après l'enquête comparant au mois de janvier 1916, avait condamné Jean Lesparre à trois ans de prison et à 50 fr. d'amende; les docteurs Abadie, à un an de prison et 1.000 fr. d'amende; Capdevielle, à six mois de prison et 1.000 fr. d'amende. Lesparre était défendu par Me Peyrecave; les deux médecins, par Me Nadaud; ce dernier avait déposé des conclusions tendant à ce que le conseil de guerre se déclarât incompétent; ces conclusions avaient été rejetées.

Les condamnés s'étant pourvus en révision, le jugement avait été annulé pour vice de forme et renvoyé devant le conseil de guerre de Toulouse.

Vendredi, à 8 h. 30, ont commencé les nouveaux débats de cette affaire. Nous retrouvons ici les nombreux témoins qui ont défilé à Bordeaux dans le procès, notamment MM. les docteurs Cabannes, Fromaget, etc. Me Peyrecave et Nadaud sont à l'avant de la défense; M. le capitaine Roustan, commissaire du gouvernement, occupe le siège du ministère public.

L'INTERROGATOIRE

Lesparre est interrogé le premier. Il réédite son récit de Bordeaux. Il affirme qu'il ne connaissait pas les docteurs Abadie et Capdevielle lorsqu'il se trouvait chez eux le jour de la réforme, et qu'aucun lien ne pouvait exister entre les médecins et lui. Il a fait examiner les yeux du soldat sur la demande du père Claverie.

Il a bien reçu une somme de 1.500 francs, mais, dit-il, une somme de 900 francs a été touchée par lui, Lesparre, en présence du fils Claverie, et les 600 fr. restants ont été touchés par Claverie lui-même. Malheureusement, sa femme, à qui il avait confié les 900 francs, les perdit, et c'est de là que vient tout le mal.

Il explique ensuite comment fut remboursée cette somme au père Claverie. Il insiste, au point de vue de sa moralité, sur l'union parfaite qui régna dans son ménage.

Sur une demande du président, Lesparre dit que jamais il n'a été question d'argent pour faire réformer un soldat.

Le docteur Abadie interrogé à son tour, proteste de sa bonne foi. Il a examiné le soldat Claverie, et lui a dit qu'il n'avait aucun cas de réforme. Il ne lui a donné aucun certificat et il n'a jamais posé des conditions pour le faire réformer.

Le docteur Capdevielle affirme son patriotisme. Il déclare qu'il est incapable d'avoir pu favoriser la réforme d'un soldat en raison même de son patriotisme. Il donne pour explication sur son rôle vis-à-vis de l'armée, en sa qualité de médecin spécialiste de la vue.

Parlant de la visite que lui fit Claverie avec Lesparre, avec un mot du docteur Abadie, il se souvient d'avoir reconnu que Claverie n'avait rien; et il lui donna peut-être simplement, un mot pour le médecin du dépôt pour qu'il fut examiné avec attention.

L'interrogatoire des trois prévenus étant terminé, la séance est suspendue à midi, et renvoyée à deux heures trente.

« Samson et Dalila » au Théâtre de la Nature

Les organisateurs du Théâtre de la Nature, qui pour cadre le parc du château Bel-Air, 110, avenue de la République, à Cauderan, à une toute petite distance du boulevard, ont poussé activement les travaux d'installation de la scène et de ses encadrements réservés au public. Tout est prêt, et les spectateurs auront toute satisfaction.

De nombreux guichets à la porte qui s'ouvre devant la République faciliteront la livraison des billets d'entrée; l'encadrement n'est pas à craindre, grâce à une judicieuse installation des contrôles. Malgré la foule, chacun prendra sa place bien aisément.

Très confortablement assis au milieu d'un magnifique cadre champêtre, les spectateurs ne seront nullement incommodés par les rayons du soleil, si le soleil est de la partie. Les premiers rangs de fauteuils sont abrités par un immense vélum; à la suite du vélum vient l'épais feuillage des arbres du parc, vert rideau de verdure, couvrant de son ombre les places les plus éloignées de la scène, et, autour de l'enceinte, les vastes promenoirs. Dans le parc, de nombreux buffets seront dressés, abondamment pourvus de boissons fraîches.

« Samson et Dalila », de Saint-Saëns, sera interprété par Mlle Calvet, MM. Lestellé, Cazenave, de l'Opéra; M. Vieuille, de l'Opéra-Comique, avec des chœurs et un orchestre conduits par M. Moll, un chef du plus haut mérite. Le théâtre, adossé à la façade du château Bel-Air, offre les meilleures conditions d'acoustique. Une expérience faite a démontré que la voix arrive claire et distincte jusqu'aux places les plus reculées.

Hôpital auxiliaire 214 (Gratry)

Dimanche prochain, à deux heures et demie, matinée de quinzaine à l'hôpital Gratry. Au programme, une très belle partie de concert avec les concours de Mlles Germain et Bourignon, et de MM. Jobert, Viarot, André Melhan et de la troupe de « Le Fiblier », à deux, trois et quatre, en vers, de Richelieu, avec le précédent concours de Mme Grangier.

L'excellente harmonie Saint-Ferdinand se fera entendre pendant les entr'actes, sous la direction de M. Ch. Melhan.

Cartes d'invitation à l'hôpital, 60, rue de la Trésorerie.

CINÉMAS

« OTHELLO », la célèbre tragédie de Shakespeare, est au programme jusqu'à dimanche soir seulement. Une interprétation hors ligne, une figuration montre assurément à ce splendide film un succès mérité. Prix des places habituels.

ÉTAT CIVIL

DECES du 16 juin

Claude Coquard, 56 ans, cité Feyll, 3. Pierre Boyrie, 61 ans, rue du Mirail, 22. Veuve Fourment, 65 ans, rue Kléber, 82. Nathan Sokolovert, 65 ans, pass. Barrau, 22. Veuve Vivé, 74 ans, rue Fondaudou, 120. Veuve Jonneau, 92 ans, cours Balguerrie, 122.

CONVOIS FUNEBRES du 17 juin

Dans les paroisses :

St-Ferdinand : 8 h. 45, Mme veuve A. Vivie, rue Fondaudou, 120. St-André : 9 h. 45, Mme veuve P. Barrene, rue de Ruat, 23. St-Bruno : 10 h., Mme veuve M. Lamoisse, salle d'attente.

St-Martial : 10 h. 30, Mme veuve J. Jonneau, cours Balguerrie-Stutenberg, 122. Sacré-Cœur : 1 h. 30, M. P. Bex, 14, rue de Langon. Ste-Genève : 2 h. 15, Mme veuve Duluc, rue Nansouty, 19. St-Nicolas : 3 h. 45, Mme veuve J. Fourment, rue Kléber, 82.

Convois militaires :

7 h. 30 : M. E.-L. Charrier, hôp. militaire. 1 h. 30 : M. Nguyen Chôn, hôpital militaire.

Autres convois :

9 heures : Mlle J. Gouillard, hosp. Pellegrin. 10 h. 30 : M. F. E. Broussard, hôp. St-André. 5 h. 30 : Mlle Pujos, hospice Sainte-Agonie, chemin du Fil.

Théâtres et Concerts

Bouffes-Casino d'Été

« A Ciel ouvert » La Revue des Bouffes

Si la revue des Bouffes n'est pas tout à fait une revue de plein air, c'est une revue aérée par le plafond mobile tendu d'un léger lacis de feuilles de vigne qui ne nous cachent pas le ciel. Des loges et des fauteuils conservent à la salle son aspect de petites tables à remplacé le parterre et les promenoirs, pour le triomphe du bœck libre devant le spectateur libre.

Les auteurs d'« A Ciel ouvert », René d'Argy et S. Doris, ont sagement sacrifié avec méditation le fredon figé et l'ironie aiguisée aux joies des tableaux vivants en chair et en couleurs, des décors sonores et des ballets franco-anglais. Ils ont touché à la guerre avec le geste bénié de l'union sacrée, et glorifié les poilus sans leur sacrifier les civils, et surtout les civils, qui sont fleuris d'aimables couplets tournés à la mode galamment traditionnelle.

Parmi les scènes ou tableaux les mieux venus et les plus goûtés, citons les Mairaines, Mimi Pinson, les « Petites Femmes », de nos dessinateurs en vogue en tableaux vivants; la Tournée des Troubadours, avec une joyeuse parodie de Lucien Boyer et Nini Buffet; la Cavillini et son danseur, la scène du populaire Mario, avec Miss Daisy et les généralités, brillamment présentées, comme les tableaux militaires, l'Héroïsme français à travers les âges, et le Réveil de l'Islam, turquerie dont une revue ne se passerait pas plus aujourd'hui que de « girls », fussent-elles de « la Flèche... »

Mario déploie sa fantaisie débridée dans deux ou trois scènes très applaudies. La comédie Jan Morzier, le comère Gaston Lecoq, disent et chantent à souhait. La verve d'Hélène, le charme de Merle-Scotti, le timbre chaleureux du baryton Deschamps; le concours de René Gamy, Terrey, Javarzac, de tous enfin et de toutes, assurent un ensemble de valeur.

M. Belloni, avec l'art le plus ingénieux, a composé des ballets très personnels. Les décors d'Argyre sont éclatants et artistés. La musique de Bastin est heureuse et chantante. La direction a voulu réunir tous les éléments d'un succès mérité et prolongé. Le public lui rendra justice avec nous. P. B.

Réouverture de la Scala-Théâtre

« L'Assommoir ». — La réouverture de la Scala avait attiré jeudi un nombreux public dans la salle bien connue de la rue Voltaire, c'est par « L'Assommoir » que M. Provost recommença la série de ses représentations, malgré la lourdeur de leur tâche, tous les artistes furent à la hauteur de leurs rôles. M. Rullier, notamment, a interprété avec beaucoup de succès la scène où succombe le malheureux Coupeau.

MM. Réval et Chatillon, Mmes Provost, Mary et Smith méritent également de vifs éloges.

La troupe de M. Provost va retrouver à la Scala les succès dont elle était coutumière.

« Samson et Dalila » au Théâtre de la Nature

Les organisateurs du Théâtre de la Nature, qui pour cadre le parc du château Bel-Air, 110, avenue de la République, à Cauderan, à une toute petite distance du boulevard, ont poussé activement les travaux d'installation de la scène et de ses encadrements réservés au public. Tout est prêt, et les spectateurs auront toute satisfaction.

De nombreux guichets à la porte qui s'ouvre devant la République faciliteront la livraison des billets d'entrée; l'encadrement n'est pas à craindre, grâce à une judicieuse installation des contrôles. Malgré la foule, chacun prendra sa place bien aisément.

Très confortablement assis au milieu d'un magnifique cadre champêtre, les spectateurs ne seront nullement incommodés par les rayons du soleil, si le soleil est de la partie. Les premiers rangs de fauteuils sont abrités par un immense vélum; à la suite du vélum vient l'épais feuillage des arbres du parc, vert rideau de verdure, couvrant de son ombre les places les plus éloignées de la scène, et, autour de l'enceinte, les vastes promenoirs. Dans le parc, de nombreux buffets seront dressés, abondamment pourvus de boissons fraîches.

« Samson et Dalila », de Saint-Saëns, sera interprété par Mlle Calvet, MM. Lestellé, Cazenave, de l'Opéra; M. Vieuille, de l'Opéra-Comique, avec des chœurs et un orchestre conduits par M. Moll, un chef du plus haut mérite. Le théâtre, adossé à la façade du château Bel-Air, offre les meilleures conditions d'acoustique. Une expérience faite a démontré que la voix arrive claire et distincte jusqu'aux places les plus reculées.

Hôpital auxiliaire 214 (Gratry)

Dimanche prochain, à deux heures et demie, matinée de quinzaine à l'hôpital Gratry. Au programme, une très belle partie de concert avec les concours de Mlles Germain et Bourignon, et de MM. Jobert, Viarot, André Melhan et de la troupe de « Le Fiblier », à deux, trois et quatre, en vers, de Richelieu, avec le précédent concours de Mme Grangier.

L'excellente harmonie Saint-Ferdinand se fera entendre pendant les entr'actes, sous la direction de M. Ch. Melhan.

Cartes d'invitation à l'hôpital, 60, rue de la Trésorerie.

CINÉMAS

« OTHELLO », la célèbre tragédie de Shakespeare, est au programme jusqu'à dimanche soir seulement. Une interprétation hors ligne, une figuration montre assurément à ce splendide film un succès mérité. Prix des places habituels.

ÉTAT CIVIL

DECES du 16 juin

Claude Coquard, 56 ans, cité Feyll, 3. Pierre Boyrie, 61 ans, rue du Mirail, 22. Veuve Fourment, 65 ans, rue Kléber, 82. Nathan Sokolovert, 65 ans, pass. Barrau, 22. Veuve Vivé, 74 ans, rue Fondaudou, 120. Veuve Jonneau, 92 ans, cours Balguerrie, 122.

CONVOIS FUNEBRES du 17 juin

Dans les paroisses :

St-Ferdinand : 8 h. 45, Mme veuve A. Vivie, rue Fondaudou, 120. St-André : 9 h. 45, Mme veuve P. Barrene, rue de Ruat, 23. St-Bruno : 10 h., Mme veuve M. Lamoisse, salle d'attente.

St-Martial : 10 h. 30, Mme veuve J. Jonneau, cours Balguerrie-Stutenberg, 122. Sacré-Cœur : 1 h. 30, M. P. Bex, 14, rue de Langon. Ste-Genève : 2 h. 15, Mme veuve Duluc, rue Nansouty, 19. St-Nicolas : 3 h. 45, Mme veuve J. Fourment, rue Kléber, 82.

Convois militaires :

7 h. 30 : M. E.-L. Charrier, hôp. militaire. 1 h. 30 : M. Nguyen Chôn, hôpital militaire.

Autres convois :

9 heures : Mlle J. Gouillard, hosp. Pellegrin. 10 h. 30 : M. F. E. Broussard, hôp. St-André. 5 h. 30 : Mlle Pujos, hospice Sainte-Agonie, chemin du Fil.

CONVOI FUNÈBRE

JEAN ET LOUISE

Par Antonin DUSSERRE

Il y avait foule déjà; une foule jeune et gaie, qui s'amusaient sincèrement. Marthe et Louise y rencontrèrent de nombreuses connaissances, filles et garçons, de Trémailles ou des villages voisins, les deux sœurs de Jean Paulhac, brunes et jolies, surtout l'aînée, Victorine, très grande, l'allure souple, le geste impérieux, le regard hautain, elle portait fièrement son visage régulier et froid. Sa voix avait la netteté d'un son métallique. Avec des traits moins parfaits, Julie, la cadette, avait l'abord plus sympathique; elle était ronde et grasse; ses yeux riaient perpétuellement et son air étourdi accompagnait bien la volubilité de ses gestes et de ses paroles.

Malgré les avances qu'on leur fit, Marthe et Louise ne se mêlèrent à aucun groupe. Deux garçons, dont l'un était le frère de Mariette Bourdier, leur offrirent de les mener dîner. Marthe refusa, mais ne parut pas choquée de la proposition. Un peu plus tard, les deux amis rencontrèrent Mariette elle-même dans la bande des filles de Reilles, que trois ou quatre galants escortaient.

Habillée avec goût, la peau très blanche pour un villageoise, ayant dans la voix un léger zéalement, Mariette plaisait au premier regard, bien qu'elle parût un peu minaudière et affectée. Tandis qu'elle échangeait avec Marthe quelques paroles aimables, Louise la contemplait. Ce fut un examen minutieux et sans impartialité. A côté des imperfections réelles de Mariette, à côté des critiques qu'on pouvait formuler sur son physique ou ses manières, la petite découvrait une foule de défauts qui existaient seulement dans son esprit prévenu.

Louise se sentait l'ennemie de cette fille, dont les gestes doucereux et les phrases prétentieuses l'irritaient. Bientôt une telle présence lui devint insupportable. Elle saisit le bras de sa jeune maîtresse et l'entraîna. Comme elles s'éloignaient, Mariette demanda: — Quelle est donc celle-là qui a de la paille pour chevelure? Cette bégueule de Marthe semble lui obéir ainsi qu'à son ange gardien!

Les amis de Marthe pouffèrent de rire, puis un d'eux répondit: — Je la connais. Elle n'est pas l'ange gardien de Marthe. Elle garde seulement les brebis du père Carrier. Elle s'appelle Louise. Elle est bien jolie.

— Peuh! toujours assez pour garder des moutons. Au même moment, Louise exprimait une opinion moins indulgente encore. Elle disait à Marthe: — Mais elle a l'air naïf, votre fameuse Mariette. Je ne conçois pas, votre garçon d'esprit se fasse de la bile pour cette poupée de quatre sous.

Seules encore une fois, les deux promesses musèrent aux étalages des marchands; puis, attirées par les musiques tapageuses des baladins, elles s'orientèrent vers le cours Monthyon. Du haut d'une roulotte, une vieille leur adressa des signes d'appel. Elles passèrent vite, et la bohémienne grommela des phrases bizarres à leur adresse. Louise aurait désiré voir les lions

et les tigres de la ménagerie; mais la jeune maîtresse ne voulut ni accompagner ni la laisser aller seule. Ne sait-on pas que ces terribles bêtes s'échappent quelquefois pendant les représentations? Les rondes vertigineuses des chevaux de bois les attirèrent. Mais elles eurent bientôt la tête rompue par le charivari qui partait de tous les treteaux à la fois. Elles s'échappèrent et redescendirent lentement dans l'espace plus libre du milieu; elle s'occupèrent à étudier les toilettes des autres jeunes filles, admirant ceci, blâmant cela, et se moquant un peu de tout. Elles croisèrent un groupe de muscadins de la ville qui avaient l'air de blaguer ce peuple de la campagne, et l'un d'eux lança à l'adresse de Louise: — Gentille la blondine! On l'embrancherait rien que pour le plaisir.

— Tu attends? chuchota Marthe... Il te trouve jolie. La petite bergère refusa de convenir qu'il s'agissait d'elle. Les deux amis rirent en se disputant. Certes, elles s'amusaient, les mignonnes paysannes. Cependant, à plusieurs reprises, la pensée de Louise, par-dessus ce tumulte et cette joie, s'en alla vers le Puy-Rond où Jean gardait; elle se demandait: — Que penses-tu de moi? Susceptible comme il est, ne sera-t-il pas irrité, parce que je suis partie sans l'avoir prévenu? Bien qu'il n'y eût pas de sa faute, cette crainte lui gâtait le plaisir de la fête.

Elles retournèrent aux étalages. Marthe, qui avait le porte-monnaie bien garni, faisait emplette de quelque objet pour elle-même, et chaque fois, elle demandait: — Et toi, Louise, que veux-tu? Un peu confuse, celle-ci refusait, se laissant prier, puis du doigt montrait le colifichet à son goût. Elles repartirent par le train de sept heures, très lassées, mais contentes de leur journée.

Arrivée sur la Planotelle, Louise s'approcha de la clôture pour appeler Jean qui tenait éloigné. Debout au milieu de son bétail et appuyé sur son aiguillage, le jeune homme tourna la tête. Il la vit, mais ne bougea pas. Les autres fois qu'il fut gai ou triste, dès qu'il apercevait sa voisine, il venait à elle tout de suite. Louise n'hésita pas; rampant sur ses mains et sur ses genoux, elle se glissa sous les fils de fer et passa dans la pâture des Paulhac. Jean l'accueillit avec l'amer sourire qu'il prenait en parlant des filles. Il se taisait. Ce fut Louise qui commença: — Vous avez de la colère contre moi, Jean?

— De la colère contre toi? Non. Mais tu ne viens pas exiger que je te félicite? — Ecoutez-moi, Jean, et croyez-moi. Samedi l'ignorais que j'irais à la fête d'Aurillac. La Courroune en décida ainsi hier matin. Elle est souveraine chez nous, comment aurais-je pu résister? — Soit. N'en parlons plus. D'ailleurs, tu es libre d'aller où bon te semblera.

— Oui, certes, te suis libre. Mais j'ai promis de n'avoir pas de secrets pour vous, et je n'en aurai pas. Voulez-vous me donner votre main en signe de bonne amitié? — Lis se serrèrent la main. Jean demanda: — Tes-tu bien amusée? — Oui. Mais les amusements me fatiguent vite. Je préfère le calme d'aujourd'hui au tumulte d'hier.

Une averse survint, les forçant à chercher un abri sous un hêtre dont le tronc, court et massif, soutenait un dôme de feuillage impénétrable à l'ondée. Ils étaient tournés vers l'orient où s'en allait la nuée pluvieuse, tandis que le soleil se montrait à l'horizon opposé. Alors, au-dessus du vallon de Trémailles, devant eux, un arc-en-ciel se

forma, dont les extrémités semblaient s'appuyer sur les collines qui ferment le vallon. Tournés d'abord à peine indiqués sur le fond sombre du nuage, les couleurs se précipitèrent vite, tranchèrent les unes sur les autres, puis brillèrent d'un éclat incomparable.

Les jeunes gens avaient assisté silencieusement à la formation du météore, mais lorsqu'il atteignit à l'apogée de sa beauté, Louise tendit les deux bras comme pour saisir l'apartition céleste. Elle était si belle avec son visage plein d'extase et ses yeux rayonnant d'une joie pure, que les regards du jeune homme se détournèrent du phénomène lumineux et ne virent plus qu'elle. Le météore s'éffaca. Le nuage disparut et les rayons du soleil dorèrent toutes les cimes. Un moment après, Louise dit à son compagnon: — Croyez-vous, Jean, que l'arc-en-ciel soit le gage de réconciliation donné par Dieu aux hommes, et l'assurance qu'il n'y aura plus de déluge?

— Je n'ai pas sur cette matière de renseignements particuliers. Mais la Bible l'enseigne ainsi, et en ta qualité de bonne catholique tu dois croire cet enseignement. Il souriait, l'air incrédule. Ce sourire affligea la jeune bergère.

Ils sortirent de leur abri, et ils montèrent s'asseoir plus près des taillis, à quelques pas d'une roche effritée, dont les éboulements jonchaient le sol d'alentour. Parmi ces ruines, des troncs avaient poussé, au milieu desquelles les jeunes gens savaient qu'était caché un nid de fauvettes. Tandis que le jeune homme conviait, le mâle, perché sur les arbutus environnants, chantait. En ce soir d'infinie douceur, surtout, il chantait avec un entraînement merveilleux, pris de la même ivresse de vivre qui possédait tous les êtres.

— Tu n'as pas peur de la pluie? — Non. Mais tu ne viens pas exiger que je te félicite? — Ecoutez-moi, Jean, et croyez-moi. Samedi l'ignorais que j'irais à la fête d'Aurillac. La Courroune en décida ainsi hier matin. Elle est souveraine chez nous, comment aurais-je pu résister? — Soit. N'en parlons plus. D'ailleurs, tu es libre d'aller où bon te semblera.

— Oui, certes, te suis libre. Mais j'ai promis de n'avoir pas de secrets pour vous, et je n'en aurai pas. Voulez-vous me donner votre main en signe de bonne amitié? — Lis se serrèrent la main. Jean demanda: — Tes-tu bien amusée? — Oui. Mais les amusements me fatiguent vite. Je préfère le calme d'aujourd'hui au tumulte d'hier.

Une averse survint, les forçant à chercher un abri sous un hêtre dont le tronc, court et massif, soutenait un dôme de feuillage impénétrable à l'ondée. Ils étaient tournés vers l'orient où s'en allait la nuée pluvieuse, tandis que le soleil se montrait à l'horizon opposé. Alors, au-dessus du vallon de Trémailles, devant eux, un arc-en-ciel se

forma, dont les extrémités semblaient s'appuyer sur les collines qui ferment le vallon. Tournés d'abord à peine indiqués sur le fond sombre du nuage, les couleurs se précipitèrent vite, tranchèrent les unes sur les autres, puis brillèrent d'un éclat incomparable.

Les jeunes gens avaient assisté silencieusement à la formation du météore, mais lorsqu'il atteignit à l'apogée de sa beauté, Louise tendit les deux bras comme pour saisir l'apartition céleste. Elle était si belle avec son visage plein d'extase et ses yeux rayonnant d'une joie pure, que les regards du jeune homme se détournèrent du phénomène lumineux et ne virent plus qu'elle. Le météore s'éffaca. Le nuage disparut et les rayons du soleil dorèrent toutes les cimes. Un moment après, Louise dit à son compagnon: — Croyez-vous, Jean, que l'arc-en-ciel soit le gage de réconciliation donné par Dieu aux hommes, et l'assurance qu'il n'y aura plus de déluge?

— Je n'ai pas sur cette matière de renseignements particuliers. Mais la Bible l'enseigne ainsi, et en ta qualité de bonne catholique tu dois croire cet enseignement. Il souriait, l'air incrédule. Ce sourire affligea la jeune bergère.

minaudière et affectée. Tandis qu'elle échangeait avec Marthe quelques paroles aimables, Louise la contemplait. Ce fut un examen minutieux et sans impartialité. A côté des imperfections réelles de Mariette, à côté des critiques qu'on pouvait formuler sur son physique ou ses manières, la petite découvrait une foule de défauts qui existaient seulement dans son esprit prévenu.

Louise se sentait l'ennemie de cette fille, dont les gestes doucereux et les phrases prétentieuses l'irritaient. Bientôt une telle présence lui devint insupportable. Elle saisit le bras de sa jeune maîtresse et l'entraîna. Comme elles s'éloignaient, Mariette demanda: — Quelle est donc celle-là qui a de la paille pour chevelure? Cette bégueule de Marthe semble lui obéir ainsi qu'à son ange gardien!

Les amis de Marthe pouffèrent de rire, puis un d'eux répondit: — Je la connais. Elle n'est pas l'ange gardien de Marthe. Elle garde seulement les brebis du père Carrier. Elle s'appelle Louise. Elle est bien jolie.

— Peuh! toujours assez pour garder des moutons. Au même moment, Louise exprimait une opinion moins indulgente encore. Elle disait à Marthe: — Mais elle a l'air naïf, votre fameuse Mariette. Je ne conçois pas, votre garçon d'esprit se fasse de la bile pour cette poupée de quatre sous.

Seules encore une fois, les deux promesses musèrent aux étalages des marchands; puis, attirées par les musiques tapageuses des baladins, elles s'orientèrent vers le cours Monthyon. Du haut d'une roulotte, une vieille leur adressa des signes d'appel. Elles passèrent vite, et la bohémienne grommela des phrases bizarres à leur adresse. Louise aurait désiré voir les lions

et les tigres de la ménagerie; mais la jeune maîtresse ne voulut ni accompagner ni la laisser aller seule. Ne sait-on pas que ces terribles bêtes s'échappent quelquefois pendant les représentations? Les rondes vertigineuses des chevaux de bois les attirèrent. Mais elles eurent bientôt la tête rompue par le charivari qui partait de tous les treteaux à la fois. Elles s'échappèrent et redescendirent lentement dans l'espace plus libre du milieu; elle s'occupèrent à étudier les toilettes des autres jeunes filles, admirant ceci, blâmant cela, et se moquant un peu de tout. Elles croisèrent un groupe de muscadins de la ville qui avaient l'air de blaguer ce peuple de la campagne, et l'un d'eux lança à l'adresse de Louise: — Gentille la blondine! On l'embrancherait rien que pour le plaisir.

— Tu attends? chuchota Marthe... Il te trouve jolie. La petite bergère refusa de convenir qu'il s'agissait d'elle. Les deux amis rirent en se disputant. Certes, elles s'amusaient, les mignonnes paysannes. Cependant, à plusieurs reprises, la pensée de Louise, par-dessus ce tumulte et cette joie, s'en alla vers le Puy-Rond où Jean gardait; elle se demandait: — Que penses-tu de moi? Susceptible comme il est, ne sera-t-il pas irrité, parce que je suis partie sans l'avoir prévenu? Bien qu'il n'y eût pas de sa faute, cette crainte lui gâtait le plaisir de la fête.

Elles retournèrent aux étalages. Marthe, qui avait le porte-monnaie bien garni, faisait emplette de quelque objet pour elle-même, et chaque fois, elle demandait: — Et toi, Louise, que veux-tu? Un peu confuse, celle-ci refusait, se laissant prier, puis du doigt montrait le colifichet à son goût. Elles repartirent par le train de sept heures, très lassées, mais contentes de leur journée.

Arrivée sur la Planotelle, Louise s'approcha de la clôture pour appeler Jean qui tenait éloigné. Debout au milieu de son bétail et appuyé sur son aiguillage, le jeune homme tourna la tête. Il la vit, mais ne bougea pas. Les autres fois qu'il fut gai ou triste, dès qu'il apercevait sa voisine, il venait à elle tout de suite. Louise n'hésita pas; rampant sur ses mains et sur ses genoux, elle se glissa sous les fils de fer et passa dans la pâture des Paulhac. Jean l'accueillit avec l'amer sourire qu'il prenait en parlant des filles. Il se taisait. Ce fut Louise qui commença: — Vous avez de la colère contre moi, Jean?

— De la colère contre toi? Non. Mais tu ne viens pas exiger que je te félicite? — Ecoutez-moi, Jean, et croyez-moi. Samedi l'ignorais que j'irais à la fête d'Aurillac. La Courroune en décida ainsi hier matin. Elle est souveraine chez nous, comment aurais-je pu résister? — Soit. N'en parlons plus. D'ailleurs, tu es libre d'aller où bon te semblera.

— Oui, certes, te suis libre. Mais j'ai promis de n'avoir pas de secrets pour vous, et je n'en aurai pas. Voulez-vous me donner votre main en signe de bonne amitié? — Lis se serrèrent la main. Jean demanda: — Tes-tu bien amusée? — Oui. Mais les amusements me fatiguent vite. Je préfère le calme d'aujourd'hui au tumulte d'hier.

Une averse survint, les forçant à chercher un abri sous un hêtre dont le tronc, court et massif, soutenait un dôme de feuillage impénétrable à l'ondée. Ils étaient tournés vers l'orient où s'en allait la nuée pluvieuse, tandis que le soleil se montrait à l'horizon opposé. Alors, au-dessus du vallon de Trémailles, devant eux, un arc-en-ciel se

forma, dont les extrémités semblaient s'appuyer sur les collines qui ferment le vallon. Tournés d'abord à peine indiqués sur le fond sombre du nuage, les couleurs se précipitèrent vite, tranchèrent les unes sur les autres, puis brillèrent d'un éclat incomparable.

Les jeunes gens avaient assisté silencieusement à la formation du météore, mais lorsqu'il atteignit à l'apogée de sa beauté, Louise tendit les deux bras comme pour saisir l'apartition céleste. Elle était si belle avec son visage plein d'extase et ses yeux rayonnant d'une joie pure, que les regards du jeune homme se détournèrent du phénomène lumineux et ne virent plus qu'elle. Le météore s'éffaca. Le nuage disparut et les rayons du soleil dorèrent toutes les cimes. Un moment après, Louise dit à son compagnon: — Croyez-vous, Jean, que l'arc-en-ciel soit le gage de réconciliation donné par Dieu aux hommes, et l'assurance qu'il n'y aura plus de déluge?

— Je n'ai pas sur cette matière de renseignements particuliers. Mais la Bible l'enseigne ainsi, et en ta qualité de bonne catholique tu dois croire cet enseignement. Il souriait, l'air incrédule. Ce sourire affligea la jeune bergère.

Ils sortirent de leur abri, et ils montèrent s'asseoir plus près des taillis, à quelques pas d'une roche effritée, dont les éboulements jonchaient le sol d'alentour. Parmi ces ruines, des troncs avaient poussé, au milieu desquelles les jeunes gens savaient qu'était caché un nid de fauvettes. Tandis que le jeune homme conviait, le mâle, perché sur les arbutus environnants, chantait. En ce soir d'infinie douceur, surtout, il chantait avec un entraînement merveilleux, pris de la même ivresse de vivre qui possédait tous les êtres.

— Tu n'as pas peur de la pluie? — Non. Mais tu ne viens pas exiger que je te félicite? — Ecoutez-moi, Jean, et croyez-moi. Samedi l'ignorais que j'irais à la fête d'Aurillac. La Courroune en décida ainsi hier matin. Elle est souveraine chez nous, comment aurais-je pu résister? — Soit. N'en parlons plus. D'ailleurs, tu es libre d'aller où bon te semblera.

— Oui, certes, te suis libre. Mais j'ai promis de n'avoir pas de secrets pour vous, et je n'en aurai pas. Voulez-vous me donner votre main en signe de bonne amitié? — Lis se serrèrent la main. Jean demanda: — Tes-tu bien amusée? — Oui. Mais les amusements me fatiguent vite. Je préfère le calme d'aujourd'hui au tumulte d'hier.

Une averse survint, les forçant à chercher un abri sous un hêtre dont le tronc, court et massif, soutenait un dôme de feuillage impénétrable à l'ondée. Ils étaient tournés vers l'orient où s'en allait la nuée pluvieuse, tandis que le soleil se montrait à l'horizon opposé. Alors, au-dessus du vallon de Trémailles, devant eux, un arc-en-ciel se

forma, dont les extrémités semblaient s'appuyer sur les collines qui ferment le vallon. Tournés d'abord à peine indiqués sur le fond sombre du nuage, les couleurs se précipitèrent vite, tranchèrent les unes sur les autres, puis brillèrent d'un éclat incomparable.

Les jeunes gens avaient assisté silencieusement à la formation du météore, mais lorsqu'il atteignit à l'apogée de sa beauté, Louise tendit les deux bras comme pour saisir l'apartition céleste. Elle était si belle avec son visage plein d'extase et ses yeux rayonnant d'une joie pure, que les regards du jeune homme se détournèrent du phénomène lumineux et ne virent plus qu'elle. Le météore s'éffaca. Le nuage disparut et les rayons du soleil dorèrent toutes les cimes. Un moment après, Louise dit à son compagnon: — Croyez-vous, Jean, que l'arc-en-ciel soit le gage de réconciliation donné par Dieu aux hommes, et l'assurance qu'il n'y aura plus de déluge?

— Je n'ai pas sur cette matière de renseignements particuliers. Mais la Bible l'enseigne ainsi, et en ta qualité de bonne catholique tu dois croire cet enseignement. Il souriait, l'air incrédule. Ce sourire affligea la jeune bergère.

Ils sortirent de leur abri, et ils montèrent s'asseoir plus près des taillis, à quelques pas d'une roche effritée, dont les éboulements jonchaient le sol d'alentour. Parmi ces ruines, des troncs avaient poussé, au milieu desquelles les jeunes gens savaient qu'était caché un nid de fauvettes. Tandis que le jeune homme conviait, le mâle, perché sur les arbutus environnants, chantait. En ce soir d'infinie douceur, surtout, il chantait avec un entraînement merveilleux, pris de la même ivresse de vivre qui possédait tous les êtres.

— Tu n'as pas peur de la pluie? — Non. Mais tu ne viens pas exiger que je te félicite? — Ecoutez-moi, Jean, et croyez-moi. Samedi l'ignorais que j'irais à la fête d'Aurillac. La Courroune en décida ainsi hier matin. Elle est souveraine chez nous, comment aurais-je pu résister? — Soit. N'en parlons plus. D'ailleurs, tu es libre d'aller où bon te semblera.

— Oui, certes, te suis libre. Mais j'ai promis de n'avoir pas de secrets pour vous, et je n'en aurai pas. Voulez-vous me donner votre main en signe de bonne amitié? — Lis se serrèrent la main. Jean demanda: — Tes-tu bien amusée? — Oui. Mais les amusements me fatiguent vite. Je préfère le calme d'aujourd'hui au tumulte d'hier.

Une averse survint, les forçant à chercher un abri sous un hêtre dont le tronc, court et massif, soutenait un dôme de feuillage impénétrable à l'ondée. Ils étaient tournés vers l'orient où s'en allait la nuée pluvieuse, tandis que le soleil se montrait à l'horizon opposé. Alors, au-dessus du vallon de Trémailles, devant eux, un arc-en-ciel se

forma, dont les extrémités semblaient s'appuyer sur les collines qui ferment le vallon. Tournés d'abord à peine indiqués sur le fond sombre du nuage, les couleurs se précipitèrent vite, tranchèrent les unes sur les autres, puis brillèrent d'un éclat incomparable.

Les jeunes gens avaient assisté silencieusement à la formation du météore, mais lorsqu'il atteignit à l'apogée de sa beauté, Louise tendit les deux bras comme pour saisir l'apartition céleste. Elle était si belle avec son visage plein d'extase et ses yeux rayonnant d'une joie pure, que les regards du jeune homme se détournèrent du phénomène lumineux et ne virent plus qu'elle. Le météore s'éffaca. Le nuage disparut et les rayons du soleil dorèrent toutes les cimes. Un moment après, Louise dit à son compagnon: — Croyez-vous, Jean, que l'arc-en-ciel soit le gage de réconciliation donné par Dieu aux hommes, et l'assurance qu'il n'y aura plus de déluge?

— Je n'ai pas sur cette matière de renseignements particuliers. Mais la Bible l'enseigne ainsi, et en ta qualité de bonne catholique tu dois croire cet enseignement. Il souriait, l'air incrédule. Ce sourire affligea la jeune bergère.

minaudière et affectée. Tandis qu'elle échangeait avec Marthe quelques paroles aimables, Louise la contemplait. Ce fut un examen minutieux et sans impartialité. A côté des imperfections réelles de Mariette, à côté des critiques qu'on pouvait formuler sur son physique ou ses manières, la petite découvrait une foule de défauts qui existaient seulement dans son esprit prévenu.

Louise se sentait l'ennemie de cette fille, dont les gestes doucereux et les phrases prétentieuses l'irritaient. Bientôt une telle présence lui devint insupportable. Elle saisit le bras de sa jeune maîtresse et l'entraîna. Comme elles s'éloignaient, Mariette demanda: — Quelle est donc celle-là qui a de la paille pour chevelure? Cette bégueule de Marthe semble lui obéir ainsi qu'à son ange gardien!

Les amis de Marthe pouffèrent de rire, puis un d'eux répondit: — Je la connais. Elle n'est pas l'ange gardien de Marthe. Elle garde seulement les brebis du père Carrier. Elle s'appelle Louise. Elle est bien jolie.

— Peuh! toujours assez pour garder des moutons. Au même moment, Louise exprimait une opinion moins indulgente encore. Elle disait à Marthe: — Mais elle a l'air naïf, votre fameuse Mariette. Je ne conçois pas, votre garçon d'esprit se fasse de la bile pour cette poupée de quatre sous.

Seules encore une fois, les deux promesses musèrent aux étalages des marchands; puis, attirées par les musiques tapageuses des baladins, elles s'orientèrent vers le cours Monthyon. Du haut d'une roulotte, une vieille leur adressa des signes d'appel. Elles passèrent vite, et la bohémienne grommela des phrases bizarres à leur adresse. Louise aurait désiré voir les lions

et les tigres de la ménagerie; mais la jeune maîtresse ne voulut ni accompagner ni la laisser aller seule. Ne sait-on pas que ces terribles bêtes s'échappent quelquefois pendant les représentations? Les rondes vertigineuses des chevaux de bois les attirèrent. Mais elles eurent bientôt la tête rompue par le charivari qui partait de tous les treteaux à la fois. Elles s'échappèrent et redescendirent lentement dans l'espace plus libre du milieu; elle s'occupèrent à étudier les toilettes des autres jeunes filles, admirant ceci, blâmant cela, et se moquant un peu de tout. Elles croisèrent un groupe de muscadins de la ville qui avaient l'air de blaguer ce peuple de la campagne, et l'un d'eux lança à l'adresse de Louise: — Gentille la blondine! On l'embrancherait rien que pour le plaisir.

— Tu attends? chuchota Marthe... Il te trouve jolie. La petite bergère refusa de convenir qu'il s'agissait d'elle. Les deux amis rirent en se disputant. Certes, elles s'amusaient, les mignonnes paysannes. Cependant, à plusieurs reprises, la pensée de Louise, par-dessus ce tumulte et cette joie, s'en alla vers le Puy-Rond où Jean gardait; elle se demandait: — Que penses-tu de moi? Susceptible comme il est, ne sera-t-il pas irrité, parce que je suis partie sans l'avoir prévenu? Bien qu'il n'y eût pas de sa faute, cette crainte lui gâtait le plaisir de la fête.

Elles retournèrent aux étalages. Marthe, qui avait le porte-monnaie bien garni, faisait emplette de quelque objet pour elle-même, et chaque fois, elle demandait: — Et toi, Louise, que veux-tu? Un peu confuse, celle-ci refusait, se laissant prier, puis du doigt montrait le colifichet à son goût. Elles repartirent par le train de sept heures, très lassées, mais contentes de leur journée.

Arrivée sur la Planotelle, Louise s'approcha de la clôture pour appeler Jean qui tenait éloigné. Debout au milieu de son bétail et appuyé sur son aiguillage, le jeune homme tourna la tête. Il la vit, mais ne bougea pas. Les autres fois qu'il fut gai ou triste, dès qu'il apercevait sa voisine, il venait à elle tout de suite. Louise n'hésita pas; rampant sur ses mains et sur ses genoux, elle se glissa sous les fils de fer et passa dans la pâture des Paulhac. Jean l'accueillit avec l'amer sourire qu'il prenait en parlant des filles. Il se taisait. Ce fut Louise qui commença: — Vous avez de la colère contre moi, Jean?

— De la colère contre toi? Non. Mais tu ne viens pas exiger que je te félicite? — Ecoutez-moi, Jean, et croyez-moi. Samedi l'ignorais que j'irais à la fête d'Aurillac. La Courroune en décida ainsi hier matin. Elle est souveraine chez nous, comment aurais-je pu résister? — Soit. N'en parlons plus. D'ailleurs, tu es libre d'aller où bon te semblera.

— Oui, certes, te suis libre. Mais j'ai promis de n'avoir pas de secrets pour vous, et je n'en aurai pas. Voulez-vous me donner votre main en signe de bonne amitié? — Lis se serrèrent la main. Jean demanda: — Tes-tu bien amusée? — Oui. Mais les amusements me fatiguent vite. Je préfère le calme d'aujourd'hui au tumulte d'hier.

Une averse survint, les forçant à chercher un abri sous un hêtre dont le tronc, court et massif, soutenait un dôme de feuillage impénétrable à l'ondée. Ils étaient tournés vers l'orient où s'en allait la nuée pluvieuse, tandis que le soleil se montrait à l'horizon opposé. Alors, au-dessus du vallon de Trémailles, devant eux, un arc-en-ciel se

forma, dont les extrémités semblaient s'appuyer sur les collines qui ferment le vallon. Tournés d'abord à peine indiqués sur le fond sombre du nuage, les couleurs se précipitèrent vite, tranchèrent les unes sur les autres, puis brillèrent d'un éclat incomparable.

Les jeunes gens avaient assisté silencieusement à la formation du météore, mais lorsqu'il atteignit à l'apogée de sa beauté, Louise tendit les deux bras comme pour saisir l'apartition céleste. Elle était si belle avec son visage plein d'extase et ses yeux rayonnant d'une joie pure, que les regards du jeune homme se détournèrent du phénomène lumineux et ne virent plus qu'elle. Le météore s'éffaca. Le nuage disparut et les rayons du soleil dorèrent toutes les cimes. Un moment après, Louise dit à son compagnon: — Croyez-vous, Jean, que l'arc-en-ciel soit le gage de réconciliation donné par Dieu aux hommes, et l'assurance qu'il n'y aura plus de déluge?

— Je n'ai pas sur cette matière de renseignements particuliers. Mais la Bible l'enseigne ainsi, et en ta qualité de bonne catholique tu dois croire cet enseignement. Il souriait, l'air incrédule. Ce sourire affligea la jeune bergère.

Ils sortirent de leur abri, et ils montèrent s'asseoir plus près des taillis, à quelques pas d'une roche effritée, dont les éboulements jonchaient le sol d'alentour. Parmi ces ruines, des troncs avaient poussé, au milieu desquelles les jeunes gens savaient qu'était caché un nid de fauvettes. Tandis que le jeune homme conviait, le mâle, perché sur les arbutus environnants, chantait. En ce soir d'infinie douceur, surtout, il chantait avec un entraînement merveilleux, pris de la même ivresse de vivre qui possédait tous les êtres.

— Tu n'as pas peur de la pluie? — Non. Mais tu ne viens pas exiger que je te félicite? — Ecoutez-moi, Jean, et croyez-moi. Samedi l'ignorais que j'irais à la fête d'Aurillac. La Courroune en décida ainsi hier matin. Elle est souveraine chez nous, comment aurais-je pu résister? — Soit. N'en parlons plus. D'ailleurs, tu es libre d'aller où bon te semblera.

— Oui, certes, te suis libre. Mais j'ai promis de n'avoir pas de secrets pour vous, et je n'en aurai pas. Voulez-vous me donner votre main en signe de bonne amitié? — Lis se serrèrent la main. Jean demanda: — Tes-tu bien amusée? — Oui. Mais les amusements me fatiguent vite. Je préfère le calme d'aujourd'hui au tumulte d'hier.

Une averse survint, les forçant à chercher un abri sous un hêtre dont le tronc, court et massif, soutenait un dôme de feuillage impénétrable à l'ondée. Ils étaient tournés vers l'orient où s'en allait la nuée pluvieuse, tandis que le soleil se montrait à l'horizon opposé. Alors, au-dessus du vallon de Trémailles, devant eux, un arc-en-ciel se

forma, dont les extrémités semblaient s'appuyer sur les collines qui ferment le vallon. Tournés d'abord à peine indiqués sur le fond sombre du nuage, les couleurs se précipitèrent vite, tranchèrent les unes sur les autres, puis brillèrent d'un éclat incomparable.

Les jeunes gens avaient assisté silencieusement à la formation du météore, mais lorsqu'il atteignit à l'apogée de sa beauté, Louise tendit les deux bras comme pour saisir l'apartition céleste. Elle était si belle avec son visage plein d'extase et ses yeux rayonnant d'une joie pure, que les regards du jeune homme se détournèrent du phénomène lumineux et ne virent plus qu'elle. Le météore s'éffaca. Le nuage disparut et les rayons du soleil dorèrent toutes les cimes. Un moment après, Louise dit à son compagnon: — Croyez-vous, Jean, que l'arc-en-ciel soit le gage de réconciliation donné par Dieu aux hommes, et l'assurance qu'il n'y aura plus de déluge?

— Je n'ai pas sur cette matière de renseignements particuliers. Mais la Bible l'enseigne ainsi, et en ta qualité de bonne catholique tu dois croire cet enseignement. Il souriait, l'air incrédule. Ce sourire affligea la jeune bergère.

Ils sortirent de leur abri, et ils montèrent s'asseoir plus près des taillis, à quelques pas d'une roche effritée, dont les éboulements jonchaient le sol d'alentour. Parmi ces ruines, des troncs avaient poussé, au milieu desquelles les jeunes gens savaient qu'était caché un nid de fauvettes. Tandis que le jeune homme conviait, le mâle, perché sur les arbutus environnants, chantait. En ce soir d'infinie douceur, surtout, il chantait avec un entraînement merveilleux, pris de la même ivresse de vivre qui possédait tous les êtres.

— Tu n'as pas peur de la pluie? — Non. Mais tu ne viens pas exiger que je te félicite? — Ecoutez-moi, Jean, et croyez-moi. Samedi l'ignorais que j'irais à la fête d'Aurillac. La Courroune en décida ainsi hier matin. Elle est souveraine chez nous, comment aurais-je pu résister? — Soit. N'en parlons plus. D'ailleurs, tu es libre d'aller où bon te semblera.

— Oui, certes, te suis libre. Mais j'ai promis de n'avoir pas de secrets pour vous, et je n'en aurai pas. Voulez-vous me donner votre main en signe de bonne amitié? — Lis se serrèrent la main. Jean demanda: — Tes-tu bien amusée? — Oui. Mais les amusements me fatiguent vite. Je préfère le calme d'aujourd'hui au tumulte d'hier.

Une averse survint, les forçant à chercher un abri sous un hêtre dont le tronc, court et massif, soutenait un dôme de feuillage impénétrable à l'ondée. Ils étaient tournés vers l'orient où s'en allait la nuée pluvieuse, tandis que le soleil se montrait à l'horizon opposé. Alors, au-dessus du vallon de Trémailles, devant eux, un arc-en-ciel se

forma, dont les extrémités semblaient s'appuyer sur les collines qui ferment le vallon. Tournés d'abord à peine indiqués sur le fond sombre du nuage, les couleurs se précipitèrent vite, tranchèrent les unes sur les autres, puis brillèrent d'un éclat incomparable.

Les jeunes gens avaient assisté silencieusement à la formation du météore, mais lorsqu'il atteignit à l'apogée de sa beauté, Louise tendit les deux bras comme pour saisir l'apartition céleste. Elle était si belle avec son visage plein d'extase et ses yeux rayonnant d'une joie pure, que les regards du jeune homme se détournèrent du phénomène lumineux et ne virent plus qu'elle. Le météore s'éffaca. Le nuage disparut et les rayons du soleil dorèrent toutes les cimes. Un moment après, Louise dit à son compagnon: — Croyez-vous, Jean, que l'arc-en-ciel soit le gage de réconciliation donné par Dieu aux hommes, et l'assurance qu'il n'y aura plus de déluge?

— Je n'ai pas sur cette matière de renseignements particuliers. Mais la Bible l'enseigne ainsi, et en ta qualité de bonne catholique tu dois croire cet enseignement. Il souriait, l'air incrédule. Ce sourire affligea la jeune bergère.

minaudière et affectée. Tandis qu'elle échangeait avec Marthe quelques paroles aimables, Louise la contemplait. Ce fut un examen minutieux et sans impartialité. A côté des imperfections réelles de Mariette, à côté des critiques qu'on pouvait formuler sur son physique ou ses manières, la petite découvrait une foule de défauts qui existaient seulement dans son esprit prévenu.

Louise se sentait l'ennemie de cette fille, dont les gestes doucereux et les phrases prétentieuses l'irritaient. Bientôt une telle présence lui devint insupportable. Elle saisit le bras de sa jeune maîtresse et l'entraîna. Comme elles s'éloignaient, Mariette demanda: — Quelle est donc celle-là qui a de la paille pour chevelure? Cette bégueule de Marthe semble lui obéir ainsi qu'à son ange gardien!

Les amis de Marthe pouffèrent de rire, puis un d'eux répondit: — Je la connais. Elle n'est pas l'ange gardien de Marthe. Elle garde



Echelle kilométrique

Cliché « Petite Gironde »

VALS-SAIN-T-JEAN
L'EAU DES DYSPÉPTIQUES

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 16 Juin
Bureau central météorologique de Paris
Des faibles pluies sont tombées sur les Pays-Bas et le Danemark. En France, le temps reste couvert dans le Nord et l'Est, nuageux et brumeux dans l'Ouest et le Sud.
La température s'est un peu abaissée sur nos régions du nord; elle a monté dans le sud. Le thermomètre marquait ce matin 20 au ballon de Servance, 11 à Calais, à Paris, à Belfort et à Nantes, 11 à Cherbourg, à Brest et à Besançon, 12 à Clermont-Ferrand, 13 à Bordeaux, 19 à Biarritz, à Marseille et à Alger.
En France, le temps va rester généralement nuageux, avec température un peu basse dans le Nord, assez élevée dans le Sud.

Observatoire de la Maison Larghi
Le 16 juin.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	14.5	761.0	Nuageux N.-E.	
Maxima du matin	15.0	761.0	Couvert, E.-S.-E.	
Maxima du soir	26.4			

GROS SUCCÈS. Tout le monde achète

LA PETITE GIRONDE
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

DONNANT:
L'Exécuteur des hautes œuvres. Cartes de mariage. Les Angoules de Ferdinand. Texte illustré. La Guerre par le Crayon. Cartes de mariage. Leurs Muses. Textes choisis de nos correspondants.

Histoire anecdotique de la Guerre, photographies et gravures en couleurs.

Chartier, Empereur du Monde. Aventures hors de France d'un Gamin de Paris.

10

Je ne fume que le **NIL**

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DES AGNEAUX
Du 16 juin.
Agneaux amenés, 189; renvoi, vendus de 15 à 23 fr. la pièce.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN
du 16 juin

Cours relevés par le service de l'Inspection des marchés halles centrales de Bordeaux:
Agneaux. — Pays ou Aveyron, les 100 kilos, 330 à 350 fr.; 2e qual., 250 à 270 fr.; 3e qual., 180 et 200 fr.; Périgord ou Basque, 1re qual., 280 à 320 fr.; 2e qual., 250 à 280 fr.; 3e qual., 150 à 210 fr.
Cépes. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 30 à 2 fr. 50; la caisse, 10 à 14 fr.; le caquet, 5 à 7 fr.
Chevreux. — Deux-Sèvres, les 100 kilos, 180 à 230 fr.; Haute-Vienne, 200 à 250 fr.; Périgord, 220 à 300 fr.
Coquillages. — Moules, le colis, 10 à 12 fr.; palourdes, 6 à 8 fr.
Fruits. — Abricots, le kilo, 1 fr. 20 à 1 fr. 40; amandes vertes, 70 à 80 c.; cerises bigarreaux, les 100 kilos, 90 à 100 fr.; citrons, le cent, 6 à 9 fr.; fraises, la caisse, 70 à 1 fr. 30; oranges, le cent, 7 à 12 fr.; pêches, le kilo, 1 à 1 fr. 30; pommes diverses, 24 à 50 fr.
Lapins. — Lapins morts, les 100 kilos, 290 à 300 fr.
Légumes. — Artichauts de Macau, la douz., 25 c. à 3 fr. 25; asperges, la botte, 50 c. à 2 fr. 50; choux pommés, la douz., 1 fr. 25 à 4 fr.; céleri, 90 c. à 1 fr. 50; chicorée, 70 c. à 1 fr. 50; cresson, 50 c. à 1 fr.; carottes, le paquet, 40 c. à 2 fr. 75; épinards, le douz., 1 fr. 60 à 2 fr. 25; haricots verts, le kilo, 1 fr. 60 à 2 fr. 20; laitues, la douz., 1 fr. à 1 fr. 50; navets, 15 c. à 90 c.; oseille, 30 à 40 c.; petits pois, le kilo, 60 à 70 c.; pommes de terre « jaunes », les 100 kilos, 18 à 20 fr.; nouvelles, 30 à 40 fr.; tomates, les 100 kilos, 140 à 150 fr.
Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 146 à 148 fr.; Nord, 144 à 146 fr.
Poisson de mer. — Même cours.
Poisson d'eau douce. — Même cours.
Volaille. — Canards, les 100 kilos, 320 à 370 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 22 fr.; gras, 30 à 40 fr.; moyens, 24 à 28 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 270 à 420 fr.; poulets, 450 à 525, le tout poids morts.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS
(Cote officielle des Marchandises)
Paris, 16 juin.

Sucres, incotés.
Huile de lin, 136 fr.

MARCHÉ AUX MÉTAUX
Londres, 15 juin.

Cuivre. — Disponible, 119 l. 10 sh.; terme, 118 l.
Étain. — Disponible, 181 l. 10 sh.; terme, 181 l. 15 sh.
Plomb. — Disponible, 31 l. 10 sh.; terme, 31 l. 5 sh.
Zinc. — Disponible, 68 l.; terme, 60 l.

PRODUITS RÉSINEUX
Londres, 15 juin.

Essence de térébenthine. — Soutenue. — Disponible, 41 sh.; juin-août, 41 sh. 1/4; septembre, 41 sh. 3/4.

LA HERNIE

La hernie n'est plus une infirmité pour les blessés qui adoptent les nouveaux Appareils sans ressort de M. A. CLAVERIE.
Essentiellement perfectionnés, ce sont les seuls qui assurent, sans gêne, l'occlusion intégrale de l'anneau inguinal ainsi qu'une contention toujours garantie des tumeurs les plus volumineuses en procurant à tous un soulagement immédiat et un bien-être absolu.
Dans notre région où la renommée du grand Spécialiste est particulièrement répandue, nombreux sont les blessés qui ont été délivrés des souffrances et des inquiétudes que leur causait leur infirmité grâce à l'efficacité unique des incomparables Appareils inventés par M. A. CLAVERIE.
Ainsi, nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs la présence parmi nous du renommé Spécialiste en leur recommandant vivement de ne pas manquer de profiter de son passage pour lui rendre visite de 9 h. à 4 h. a.
Marmande, samedi 17 juin, h. d. Messageries. Rochefort, dimanche 18, hôtel de France. St-Pierre, lundi 19, hôtel de la Renaissance. Marens, mardi 20, hôtel Central. Saintes, mercredi 21, hôtel des Messageries. Royan, jeudi 22, hôtel de la Croix-Blanche. St-Jean-d'Angély, vendredi 23, h. d. Commerce. Pons, samedi 24, hôtel de Bordeaux. La Rochelle, dimanche 25 et lundi 26, hôtel de France. Jonzac, mardi 27, hôtel de l'Écu. Périgueux, mercredi 28, h. des Messageries. Nontron, jeudi 29, Grand-Hôtel. Bergerac, samedi 1er juillet, Grand-Hôtel. Angoulême, dimanche 2 et lundi 3, hôtel de France. Barbezieux, mardi 4, hôtel de la Boule-d'Or. Jarnac, mercredi 5, hôtel de France. Cognac, jeudi 6, hôtel Dumas. Bordeaux, vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juillet, grand hôtel des Sept-Frères, 36, rue Porte-Dieaux.
Le « Traité de la Hernie » par A. CLAVERIE et le « Livre d'Or » des preuves de guérison sont envoyés gratuitement et discrètement sur demande à M. A. CLAVERIE, 234, rue Saint-Martin, Paris.
Chaussures et Appareils orthopédiques. Jambes et Bras artificiels. Modèles perfectionnés.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

LE MEILLEUR PURGATIF, LAXATIF, DEPURATIF
Contre : CONSTIPATION, MIGRAINE, MALADIES DU FOIE, VICIES DU SANG

SEDLITZ CHARLES CHANTEAUD
Se méfier des Imitations.
Exiger le FLACON JAUNE et le Prénom CHARLES
SEUL RÉCOMPENSÉ AUX EXPOSITIONS

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES
— Veuve D., une Caudéranaise. — Vous pouvez faire votre demande à la mairie de Cauderan, en signalant votre situation, mais ce n'est pas un droit, c'est une faveur.
— H. B., 4. — 1. Non. — 2. Non. — 3. Il ne peut pas être nommé.
— Un Lorrain dévoué, 6212. — Nous ne connaissons pas la circulaire de ce genre.
— A. B. C., 27. — 1. Non. — 2. Non. — 3. Non.
— Max. Nad., et. 1885. — 1. Faites une demande au commandant d'un dépôt. — 2. Vous ne pouvez demander que des territoriaux ou R. A. T. Un homme de la classe 1907 est trop jeune.
— Vivant dans l'espoir, 28. — Qu'il demande à son chef de corps, mais il est probable qu'il n'obtiendra pas.
— Caussens, tonnelier, P. — Vous pouvez l'assigner devant le juge de paix.
— A. L., 1892. — 1. Vous serez contre-visté en juillet, et si vous êtes maintenu, votre réforme temporaire comptera pour un an à partir du 6 avril 1916. — 2. Pour aller en Suisse, demandez un passeport à la préfecture.
— Infirmité, Saint-Jean-Pied-de-Port. — Écrire au ministère de la guerre, sous-secrétariat du service de santé.
— Boulangerie, Mme veuve L., Saint-Pierre-d'Aurillac. — C'est inexact.
— Lignan, D. — Vous pouvez vous présenter au bureau de recrutement, mais vous ne pouvez que vous engager pour quatre ans.
LE PLANTON DU GENERAL.

Toutes les lettres concernant les « questions militaires », doivent être adressées au Planton du Général, à la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

REVUE EN PHARMACIE SEULEMENT

Pâte Dentifrice DU BON SECOURS

75°
PRODUIT FRANÇAIS

GOURDES véritable peau de bouc, avinées, prêtes à servir. Qual. supérieure.
1 litre 85
1/2 litre 50
2 litres 60
Envoi contre mandat A. Villatte, Tarbes.

HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les Hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament l'Élixir de VIRGINIE NYRDAHL qui les fait disparaître sans danger. Goût délicieux. Envoi gratuit et franco de la brochure explicative ainsi que d'un petit déchantillon réduit au dixième en découvrant cette annonce et l'adressant : FRÉDÉRIC NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.

Le véritable produit connu sous le nom d'Élixir de Virginie porte toujours la signature de garantie Nyrdahl. Testes pharmaciens.

Tous les Français doivent, d'ores et déjà, s'intéresser au tourisme parce que le tourisme, après la guerre, intéressera tous les Français.

Lisez :
En Route!
REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE
Tourisme — Voyages — Villégiatures.

En Route! est en vente partout : 30 c.
Et principalement dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde

L'Édition Française Illustrée
30, Rue de Provence — Paris

Etudes de M. DURIEU, avoué, docteur en droit, à La Rochelle, rue Chaudrier, n° 42 (suppléant M. MORISSET) et de M. BERNARD, notaire, à Saint-Martin-de-Ré.

Vente sur Licitation D'une Maison de Maître

Moyens d'un étage avec terrasse, cuisine, remise, serre, orangerie, jardin anglais, jardin potager, site à Bordeaux quartier Saint-Augustin, chemin Dupuch 184. MISE A PRIX 20.000 fr.

Et d'une Meublé

mise à La Rochelle, comprenant deux corps de bâtiments: l'un, qual Duperré, n° 23, et l'autre, rue du Temple, n° 23. MISE A PRIX 20.000 fr.

Adjudication le mercredi 21 juin 1916, à une heure de l'après-midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de La Rochelle. Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente des dits immeubles est déposé au greffe du Tribunal civil de La Rochelle, où toute personne peut en prendre gratuitement connaissance. Les frais de poursuites de vente seront payés par les adjudicataires en déduction du prix.

Pour insertion: MORISSET. S'adresser pour renseignements et enchères soit à M. Durieu, avoué à La Rochelle, poursuivant la vente, M. Morisset, suppléant, soit à M. Paul Martin, avoué dite ville, colicitaire, et à tous les avoués près le Tribunal civil de La Rochelle, qui seuls peuvent porter les enchères, et au greffe du dit Tribunal, où est déposé le dit cahier des charges.

SUIS ACHETEUR, enlèvement immédiat, demi-muids chêne à racquer. Donner dernier prix à EYNARD, Agence Havas, Bx.

Représentant, visit. client, alimentés, dem. prod. de v. cour. variés et avantageux. Ad. b. j.

ON DEM. bon ouvrier et petit ouvrier teinturier à la semaine, 127, rue Croix-de-Seguey.

TYPO ET CONDUCTEUR sont demand. 12, rue Saint-Simon.

J'ai vu...

EST DEVENU LA PLUS INTERESSANTE DES REVUES sans cesser d'être l'Album le mieux documenté et le plus richement illustré

Tous les lecteurs de la Petite Gironde voudront lire dans J'ai vu... du 17 juin, qui vient de paraître, les articles ci-après:

- AUTOUR DE LA VICTOIRE NAVALE ANGLAISE. LES ASPECTS DU CIEL EN JUIN 1916, par l'Abbé MOREUX. L'ESSAI SCIENTIFIQUE DES AVIATEURS. LES JEUNES GROGNARDS PARLENT (décidément ils grognent!) CARNET D'UN PRISONNIER (Récits émouvants).

Les numéros de J'ai vu... sont tous formés de 16 grandes pages, abondamment illustrées de belles gravures.

25 cent. le Numéro dans tous les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde le Numéro 25 cent.

Sur le Front. En Voyage. Partout. LES REPAS COMME EN FAMILLE. 30 mets différents sains et délicieux, grâce aux Conserves "PORFIN".

606 VOIES URINAIRES. - La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des rétrécissements et des écoulements.

NOUS ACHETONS au COMPTANT, ARGENT DE SUITE TITRES non cotés, COUPONS Autrichiens, Hongrois, Belges, Brésiliens, Bulgares, Turcs, etc. Banque A. LEVEQUE & Co, 1, Rue de la Banque, Paris.

DYNAMOS-MOTEURS BOBINAGE Téléphone 509 Demander renseignements FORTAUD, rue Sainte-Croix, 91, Bordeaux.

TRICOTAGE Bas et Chaussures sans couture CALÇONS, CHAUSSETTES, GILETS, DOLLS, ÉCHARPES, etc. Remplissages en Laine et Coton COTONS et LAINES TRAVAILLÉS À FAÇON S'adresser ou écrire à: Mlle Jeanne, 97, rue de Rigoulet, Bordeaux.

MALADIES INTIMES Institut Sérothérapique du Sud-Ouest, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux. Tous les jours de 9 à 12 h. et de 3 à 6 h., dimanches et fêtes jusqu'à midi. Renseignements gratuits et par correspondance sans marques extérieures.

Tailleuse demandée par Américaine, Ecr. Tastet, Ag. Havas. ON DEM. bon ouvrier pour la jupe 149, r. Sainte-Catherine.

VENTE APRÈS DÉCÈS

Par M. PAPON, notaire à Langon. Le dimanche 18 juin, à 3 heures, à Sauternes, lieu de Carasse, environ 9 hectares vin blanc de Sauternes récolte 1914; 8 hectares vin rouge, récolte 1914; 40 quintaux foin et luzerne, récolte 1915. La coupe de foin de 4 prairies situées à Carasse-Sauternes. Le tout dépendant de la succession Hippolyte Comet. Au comptant et 5 % en sus.

SACS EN PAPIER demande ouvrières et apprenties payées. Rue des Belles-Îles, 4.

Télégraphie sans Fil CARRIÈRE D'AVENIR Mise au courant pratique par correspond. Brevet en 3 mois. Préparation théorie et pratique. Brochure gratis. ELIAS, rue Perdonnet, 5, Paris (10e).

ON DEM. homme sachant conduire pour service de livraison. S'adr. 17, rue des Menuts.

Bordeaux-Saint-Antoine-de-Cubzac Prière à dame ayant voyagé train Bx 7 h. 32 mardi 30 mai (2e classe réservée) faire connaître adresse. Renseignement utile. Fournet, Agence Havas, Bordx.

ON DEM. jeune homme pour bureau et courses présent. par parents, 9 à 11 h., 22, r. Vergniaud.

SUIS vendeur tubes sans soudeur toutes dimensions. ADAM, 15, rue Fourcroy, PARIS.

UNDERWOOD à vend. de suite, bonne machine d'occasion. Ecr. TEGOM, Agence Havas.

TOURNEUR ET MOULEUR demandés 35, boulevard de Bégles, 35.

Fournisseurs guerre. Prêts sur marchés en exc. Will, Havas.

MUNITIONS. - Bons outilliers ajusteurs demandés 31, rue Jean-Paul-Alaux, La Bastide.

Employé. Bon copiste sérieux demandé. Ec. M. Lavar, Havas.

EPICERIE et vins à céder. Bénéfice prouvé 15,000 fr. par an. Prix 10,000 fr. (Départ). Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

EPICERIE fine et fruits exotiques, cafés, thés, etc., à céder. Bénéfice 10 à 12 fr. par jour. Prix 1,000 fr. (Maladie). Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

GRATIS l'envoi la liste des commerces à céder, immeubles à vendre ou à louer. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

Usine LATASTE Teinturerie, 3, r. Lescure, Bx, dem. livreurs, cuvr. et manoeuvres.

MARIAGES honorables. Ecrire journal Le Réveil, 6 bis, rue du Sénéchal, Toulouse.

AV. Petit hôtel avec tout confortable moderne, rue St-Genès. S'adr. 22, bd Talence, Bx.

AV. Propriété environs Bordeaux, élevage, agrément, industrie, 32, boulevard Talence, Bx.

VENTE PAR ADJUDICATION le 25 JUIN 1916, d'une très bonne propriété d'élevage de 18 hectares. Mise à prix 10,000 fr. S'adresser à M. FOURGÉAUD, notaire, Le Pizou (Dordogne).

SUIS ACHETEUR de COUPES de BOIS pour faire du charbon. Indiq. situat et list. au chem. 43 fer. Ecr. à José de Eguilaz, hôtel Terminus, Oloron (B.-Pyr.).

PESSAC A V. terrain 30 cent. le mètre. Occasion. Ecrire LAURIN, Agence Havas.

Fours de Con. Bois et Étoiles Marabout et Autriche Assortiment et bon marché MERCERIE MODÈLE 121 Cours d'Alsace-Lorraine 121

AV. Vendeur foin sur pied belle Bx. Monrose, Havas.

AV. CHEVAL 1 m. 61, 12 ans, grande orig., trotteur vite. S'adr. 207, boul. de Caudéran, Bx.

JE NE FUME QUE LE NIL

Maux de Jambes Plaies de Guerre Eau Précieuse DEPENSIER, Radicale pour les Ulcères Variqueux, Phlébites, Hémorroïdes, Varices, Enflure, Plaies de toute nature, Maladies de la Peau, Eczémas, Dartres. Demandez les Brochures envoyées gratis et franco. Envoi franco d'un flacon Eau Précieuse contre mandat de 3 fr. 50 adressé à M. J. RENARD, docteur en pharmacie, ex-interne des Hôpitaux de Paris, Avenue de Clichy, 142, PARIS - En vente dans toutes les Pharmacies

BLENORRAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC, Ph^o du Soleil, pl. Matabiau, Toulouse. 5^{es} poste.

FOURNITURES pour USINES HUILES GRAISSES, AMIANT DÉSHRUSTANTS, CAOUTCHOUC COURROIES, CALORIFUGES, etc. Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

Vins blancs d'Andalousie 120 disponibles, 73 fr. l'he au sr qual Bordeaux. Ecr. Riguy, Havas.

80^l VIN EXTRA 80^l VIN EXTRA toutes qualités. CIDRE NORMANDIE 20 FR. extra, l'hecto 31, RUE CARPENTIERE, 31

CIDRE VINIFIÉ selon la méthode des vins blancs, en conformité des lois existantes, 7 à 8 degrés. - BRUNEL, 37, rue Tourat, 37, Bordeaux.

ON DEMANDE de bons manoeuvres français à la Poudrière de Croix-d'Hins. Bien rétribués. S'adresser sur place.

Éleveurs de Voailles augmentez vos bénéfices et créez vous gros revenus. Notice, 0 fr. 10. RAVOLET 24, r. Victor-Massé, Paris

Bouchers, équarisseurs, manoeuvres demandés, bons gages. Equarissage, Eysines-Bx.

ELECTRICITÉ dans toutes applications, installations, réparations. R. Maye, 238, r. S^{te} Catherine, Bx

AV. A RENTE belle maison, jardin, avec épicerie-mercerie dans un bourg près Bdx. Entrée 6,000 fr., marchand, comprises, 1 tête. Ecr. Lary, Havas.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE: Vins, R^e meublés, 250 fr. par jour net, à placer 16,000 fr., l'an minimum. 12,500. Facilit. Ec. Jany, Havas

Un Guide précieux pour toute personne qui s'intéresse à L'IMPOT GENERAL SUR LE REVENU c'est le

MANUEL PRATIQUE

indispensable A TOUS LES CONTRIBUABLES Règles à suivre pour l'Etablissement des Déclarations annuelles et le Calcul de la Taxe EXPLICATIONS - NOMBREUX EXEMPLES C'est le plus clair, le plus précis des Ouvrages parus jusqu'à ce jour sur le nouvel impôt Prix: 50 centimes Dans tous les Magasins et les Dépôts de la PETITE GIRONDE Envoi franco contre 60 centimes adressés au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux Nous n'expédions pas contre remboursement

ON DEM. livreur non mobilis. Planteur Cailla, Bordeaux. CHAMBRE, cab. toil. élect. balcon, centre. Adr. bur. Journ.

PRIX EXCEPTIONNEL Pour les Lecteurs de la Petite Gironde 25 centimes PRIX EXCEPTIONNEL Pour les Lecteurs de la Petite Gironde UN VOLUME DE 284 PAGES ne contenant pas une seule ligne de réclame LA MÉDECINE PRATIQUE Dans la Famille Par le D^r SOLLES Toutes les maladies, ainsi que le traitement les concernant, sont indiqués très clairement dans cet ouvrage, indispensable à tous. Ainsi que le dit l'auteur: « Ce livre ne veut se recommander au lecteur que par son utilité pratique, la conscience de services à rendre et le soin avec lequel il expose les résultats les plus certains des sciences médicales contemporaines » LA MÉDECINE PRATIQUE DANS LA FAMILLE est en vente dans tous les Magasins et les Dépôts de la PETITE GIRONDE Pour la recevoir franco par poste, adresser 50 centimes au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux. TRÈS IMPORTANT Pour bénéficier du prix de 25 centimes, ce volume doit être acheté dans l'un de nos Magasins ou chez un de nos Dépositaires servis par messageries - Il est impossible de l'expédier par la poste à moins de 50 centimes

CHAUFFEUR sérieux, excellentes références, demandé, 6 bis, c. de Gourgues, de midi à 1 h. 1/4. MAISON VINS demande jeune employé au cour. douane et régie. Ecr. THILL, Agence Havas

VENTE AUX ENCHÈRES Lundi 19 juin 1916, à 10 h. 1/4, 6, place d'Aquitaine, 4 CHEVAUX réformés de gendarmerie. A VENDRE cheval bal à deux fins, domaine de Picot Le Vigeon-Eysines. On demande bons ébénistes et un apprenti 136, rue d'Ornano.

VESTIAIRES HOMMES. Achat au plus haut prix. E. Renoulet, 23, pl. Méridadeck. BOUTELLES à vendre. Pressé. Ecr. GOMET, Ag. Havas, Bx. PHARMACIE MUTUALISTE RO. CHEFORT-SUR-MER demande un pharmacien et préparateur non mobilisables. Réf. exig. Ecr. au Président, 47, Gambetta.

DEMANDE jeune homme pour magasin, 32, cours d'Alsace. Se présenter avec références. ON DEM. homme ou dame très au courant travail douane. THULA, Agence Havas, Bordx. GARÇON BOUCHER sérieux demandé à la Boucherie Raoul, c. d'Alsace-Lorraine, Bx.

FIL A COUDRE pour lingerie, blanc et toutes couleurs, 44 cartes pour 7 fr., franco. - Agents demandés, c. MOGÈRE, 2, rue Gubernatis, Nice (A.-M.). Officier du Nord: AU LANCIER, café grillé du Havre, huile d'olive de Nice, éponges pasteurisées - MONTEL, 12, rue Gubernatis, Nice (Alpes-Maritimes). - Agents demandés. ON DEM. charpentiers, menuisiers, manoeuvres pour Foire de Bordeaux. S'adr. allées de Chartres, à l'entrepreneur. DACTYLO compt. trav. bureau demandé, Ecrire Dépôt « Petite Gironde », 2, ch. Pessac, réf et salaire. Emp. vac. 1^{er} AVIS. M. Alex. Cadroy a 20 ans, veut fonder un poterie, art. moderne, c. ESPERTE, Opposit. v. r. Rieu, 60, r. St-Jean. RENAULT: 2 land. 12 HP; 2 torp. 20 HP; 2 torp. 4 pl., 4 cyl., Charon 12 HP, Berliet 10 HP, et autres autos, 75, r. de Kater, Bx. ON DEMANDE 1^{er} homme 14 à 15 ans bureau et courses C^o Thomson-Houston, 21, r. Boudet. ON DEM. j. h. 15 à 18 a. pour eau et courses bicycl. ville et campagne. Bd de Caudéran, 23. JOURNAUX. VENDEUSES avec fixe p. vente théâtre sont demandées 12, r. Saint-Simon, Bx. Refouleuse, centre, enclume occasion, 282, rue d'Ornano. Machine à écrire YOST, visible, à vendre, bonne occasion, 6, cours du Jardin-Public, Bdx. AV. faucheuse 1 chev. occ. et 4 fourrages, 50, r. Fontède ON DEMANDE apprenti et bons ébénistes 136, rue d'Ornano. ON EMB. chauff. rivets bien payés 6^e Ant.-Gautier, 279. TOURNEUR demandé à l'usine à gaz de Bacalan.

A. V. Tarare-Vr. Amiel, Quinsac. AV. TERRAINS INDUSTRIELS Ligne ferrée, dep. 0 fr. 40 le m, Camiade, 53, c. Intendance. ON DEM. petit ouvrier coiffeur pour Paris. Maze, 23, rue du Levant, Vincennes (Seine). VIEUX PAPIERS Nous les achetons très cher. Bouyx, 10, r. St-Simon. Paille de maïs en bon état à vendre. Bonnes conditions. S'adr. 34, rue Pomme-d'Or, Bordeaux. Auxiliaire, infirmier 14^e région, demande permutant pour 18e, conditions avantageuses. Ecrire à Robert, bureau du journal. Jeune homme 15 à 16 ans demandé pour magasin et courses. 121, cours d'Alsace-et-Lorraine. Ex-infirmière désirerait emploi dans pharmacie comme élève ou manutentionnaire. Mlle Gauthier, chez Mme Prost, 6, rue du Hâ. Perdu mercredi, sac à main de dame, avec somme d'argent. Rapp. 7, quai Bacalan, Récomp. PERDU porte-monnaie, cont. 66 fr., un reçu et médallion. Rapp. 64 J.-Simon, 21, Bx-Bastide, b. réc. PERDU mardi 13 brochure cœur, rubis, brillant. Rapport, cours de Toulouse, 261. Récompense. Perdu pet. méd. N.-D.-des-Flots, 104, c. chaîne or Rapp. Pneu Hutchinson, 1, r. Ch. Tromp. Récomp. Perdu dim. brac-mont. arg. Rap. Phot. Nazat, r. du Loup. Récomp. PERDU le 11 paquet photo prisonnier. Rapp. bur. des épreuves MM. CHANVRIER FRERES marchés de chevaux, recevront le 19 courant un nouveau convoi de chevaux de tous genres. Rue Lecocq, 37, Bordeaux. CH. VAUX. Nouveau convoi tous genres, tous prix. Exp. 10, cours du Jardin-Public, Bx-Bourcau.